

**RAPPORT  
FINANCIER SEMESTRIEL  
AU 30 / 06 / 2016**





**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE**

Société coopérative à capital variable, établissement de crédit,  
Société de courtage d'assurances  
Siège social: 4, rue Louis Braille – 35136 Saint Jacques de la Lande  
775 590 847 RCS RENNES– APE 6419Z

## SOMMAIRE

<b>DECLARATION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE</b>	<b>4</b>
<b>RESULTATS SOCIAUX</b>	<b>5</b>
<b>RESULTATS CONSOLIDÉS</b>	<b>8</b>
<b>GESTION DES RISQUES</b>	<b>10</b>
<b>DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>24</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE</b>	<b>27</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2016</b>	<b>30</b>

# DECLARATION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE

.....

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Madame Marie-Françoise BOCQUET, Présidente du Conseil d'Administration et Monsieur Jean-Pierre VAUZANGES, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

## I. DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous déclarons assumer la responsabilité du présent rapport et attestons qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes applicables. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine et de l'ensemble des Caisses Locales comprises dans la consolidation. De plus, ce rapport présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

## II. LES PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2016

Les faits marquants suivants sont développés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2016.

## III. PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES SUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'ANNEE 2016

En dépit d'une volatilité des marchés financiers toujours élevée et d'un contexte économique difficile, la Caisse régionale n'identifie pas de nouveaux risques pouvant remettre en cause de manière significative à court terme les perspectives d'évolution des résultats nets sociaux et consolidés.

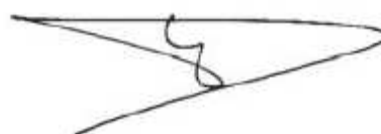
Fait à Rennes, le 28 juillet 2016

La Présidente du Conseil d'Administration

Le Directeur Général



Marie-Françoise BOCQUET



Jean-Pierre VAUZANGES

# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016



## Présentation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'union Européenne et applicables au 30 juin 2016.

## RESULTATS SOCIAUX

### ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Après une hausse de 0,4% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, le PIB en volume augmente de 0,6% sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Les dépenses de consommation des ménages se redressent fortement (+1,0 %) et la formation brute de capital fixe (FBCF) totale accélère (+1,6 %).

Au total, la demande intérieure finale hors stocks contribue à la croissance du PIB pour +1 point.

Les exportations se stabilisent (0,0 %), tandis que les importations ralentissent (+0,6 %). In fine, le commerce extérieur contribue négativement à l'évolution du PIB (-0,2 point). Les variations de stocks y contribuent également négativement (-0,2 point, après +0,7 point).

Le taux de chômage est stable par rapport au quatrième trimestre 2015

En moyenne sur le premier trimestre 2016, le taux de chômage au sens du BIT est de 10,2 % de la population active en France, comme au quatrième trimestre 2015.

En France métropolitaine, le taux de chômage reste ainsi à son niveau de fin 2015 (9,9 %).

Le CAC recule de 8,6% depuis le début de l'année (4637 points au 31 décembre 2015, 4237 points au 30 juin 2016). Le CAC a atteint son point haut sur ce semestre le 20 avril (4592 points) et son plus bas le 11 février (3897 points).

Les taux court terme ont continué de chuter. En effet, l'Euribor 3 mois est passé de 0,02% de moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015 à -0,22% de moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Les taux longs suivent la même tendance. Le TEC 10 est passé de 0,72% en moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015 à 0,55% de moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

### ACTIVITE COMMERCIALE

La Caisse régionale voit son encours de collecte augmenter de 4,3% par rapport à juin 2015 avec :

- Une hausse de la collecte monétaire de 11,9%
- Une stabilité des livrets
- Une hausse de l'épargne logement de 8,4%
- Une progression de l'assurance-vie de 3,5%
- Une baisse de 6,9% des valeurs mobilières

Les réalisations de crédits sont en forte progression au 1<sup>er</sup> semestre 2016 et atteignent 952 millions

d'euros contre 767 millions d'euros au 30 juin 2015 soit une hausse de 24,2%. Les réalisations sont particulièrement importantes sur le secteur de l'habitat particulier (+27,6%) à 567 millions d'euros contre 445M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Dans le même temps, les encours de crédits sont en augmentation de 2% à fin juin 2016.

## **TABLEAU D'ACTIVITE (BASE SOCIALE) :**

En K€	30/06/2015	30/06/2016	2015/2014
Marge d'intermédiation globale	64 081	65 392	2,0%
Marge sur Commissions	57 495	54 377	-5,4%
Marge sur portefeuille et propre CR	22 492	25 819	14,8%
Marges diverses	- 1 704	- 2 587	51,9%
Produits accessoires	911	786	-13,7%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>143 276</b>	<b>143 788</b>	<b>0,4%</b>
Frais de personnel	41 719	42 624	2,2%
Autres frais administratifs	28 098	29 635	5,5%
Dotation aux amortissements	3 590	3 647	1,6%
<b>CHARGES FONCTIONNEMENT NETTES</b>	<b>73 407</b>	<b>75 906</b>	<b>3,4%</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>69 869</b>	<b>67 882</b>	<b>-2,8%</b>
Coût du risque	4 721	6 479	37,2%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>65 148</b>	<b>61 403</b>	<b>-5,7%</b>
Résultat net sur actif immobilisé	854	- 87	-110,2%
<b>RESULTAT COURANT avant IS</b>	<b>66 001</b>	<b>61 317</b>	<b>-7,1%</b>
Dotation nette au FRBG et provisions réglementées	4 000	-	-100,0%
IS	25 176	20 175	-19,9%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>36 825</b>	<b>41 141</b>	<b>11,7%</b>
<b>COEX</b>	<b>51,2%</b>	<b>52,8%</b>	

Le produit net bancaire du 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'élève à 143,8 millions d'euros en légère progression de 0,4% par rapport à 2015. Les principaux éléments constitutifs du PNB évoluent comme suit :

La marge d'intermédiation globale est en progression de 2,0% entre juin 2015 et juin 2016. Son évolution se caractérise notamment par :

- Une forte baisse du coût de refinancement des crédits. Le coût des avances globales diminue de 7,2 millions d'euros avec un taux de rendement qui passe de 1,82% à 1,15%. Celui des avances miroirs recule de 0,2 million d'euros (taux de rendement de 1,37% à 1,35%), des emprunts en blanc de 3,9 millions d'euros (taux de rendement de 0,68% à 0,22%). Dans le même temps, les intérêts perçus sur les crédits reculent de 15,2 millions d'euros.
- Une légère augmentation sur les commissions de collecte. La marge collecte était de -2,2 millions en 2015, elle est de -1,5 million en 2016.

- Une absence de dotation de provision Epargne-Logement contre un montant de 4,6 millions d'euros en 2015.
- Une soulte liée aux remboursements d'avances globales en raison de remboursements anticipés de crédits plus importants qu'à l'ordinaire. La soulte est en hausse (4,9 millions d'euros en 2016 contre 4,3 millions en 2013). Dans le même temps les indemnités de remboursements anticipés sont en recul (-1,4 million d'euros).

La marge sur commissions, à 54,4 millions d'euros, recule de 5,4% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2016. Cette évolution s'explique notamment par :

- Une baisse du compartiment assurances dommages et prévoyance de 0,3 million d'euros (-4,7%) qui s'explique par une régularisation 2015 sur 2016 moins importante que l'année précédente mais compensée en partie par de bonnes performances commerciales.
- Un recul de la ligne ADI de 23,6%, liée à des régularisations 2014 sur 2015 particulièrement importantes.

- Une baisse de la facturation des opérations bourse de 0,3M€

La marge sur portefeuille progresse de 14,8% entre juin 2015 et juin 2016 pour atteindre 25,8 millions d'euros en raison d'une hausse des dividendes perçus.

Les charges de fonctionnement nettes atteignent 75,9 millions d'euros, en hausse de 3,4% par rapport à 2015.

Entre juin 2015 et juin 2016, les frais de personnel sont en hausse de 2,2% à 42,6 millions d'euros. Les autres frais administratifs progressent de 5,5% à 29,6 millions d'euros et les dotations aux amortissements atteignent 3,6 millions d'euros, en hausse de 1,6% par rapport à juin 2015.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 67,9 millions d'euros en recul de 2,8% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Le coût du risque s'élève à 6,5 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 4,7 millions en 2015.

Au 30 juin 2016, le taux de défaut se situe à 2,23% et le taux de couverture de ces créances est de 61,06%. Le taux de créances douteuses et litigieuses se situe à 2,44%.

La charge fiscale est en recul de 19,9% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 à 20,2 millions d'euros en raison, notamment, de la baisse du taux d'imposition.

En conséquence, le résultat net est en hausse de 11,7% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 à 41,1 millions d'euros.

## RESULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2015	2016-2015
Intérêts et produits assimilés	153 679	157 796	-2,6%
Intérêts et charges assimilées	-82 688	-82 866	-0,2%
Commissions (produits)	63 835	68 572	-6,9%
Commissions (charges)	-11 068	-13 346	-17,1%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-1 193	407	-393,1%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	19 841	21 742	-8,7%
Produits des autres activités	1 375	1 036	32,7%
Charges des autres activités	-3 177	-2 316	37,2%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>140 604</b>	<b>151 025</b>	<b>-6,9%</b>
Charges générales d'exploitation	-74 284	-72 173	2,9%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 059	-2 998	2,0%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>63 261</b>	<b>75 854</b>	<b>-16,6%</b>
Coût du risque	-6 571	-4 722	39,2%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>56 690</b>	<b>71 132</b>	<b>-20,3%</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>56 690</b>	<b>71 132</b>	<b>-20,3%</b>
Impôts sur les bénéfices	-12 713	-22 386	-43,2%
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	0	0	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>43 977</b>	<b>48 746</b>	<b>-9,8%</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>43 977</b>	<b>48 746</b>	<b>-9,8%</b>

## RESULTATS CONSOLIDÉS

### ❖ LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire s'élève à 140,6 millions d'euros en recul de 6,9% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015. Il se compose:

**Des produits et charges d'intérêts et assimilés.** La marge sur intérêts s'élève à 71 millions d'euros en retrait de 5,3% par rapport à juin 2015. Cela s'explique, principalement, par une baisse des produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle (-17,2 millions d'euros) en raison de la forte activité de réaménagements de crédits.

**Des commissions nettes qui s'élèvent** à 52,8 millions d'euros en recul de 4,5% avec notamment une baisse des commissions sur moyens de paiements et autres prestations de service (-3,8 millions d'euros en net).

**Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.** Ces gains ou pertes correspondent principalement :

- aux plus ou moins-values réalisées sur les achats et ventes de CCI de la Caisse régionale via son contrat de liquidité. Le montant net des plus ou moins-values réalisées au premier semestre 2016 s'élève à -1,5 million d'euros contre 0,2 million d'euros en 2015.
- Au solde des opérations de couvertures pour 0,2 million d'euros.

**Des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.** Ils s'élèvent au 30 juin 2016 à 19,8 millions d'euros contre 21,7 millions d'euros en 2015. Ils se composent :



- Des dividendes reçus pour 20,8 millions d'euros, en hausse de 7,5 millions d'euros.
- Des plus-values de cession de titres réalisés sur actifs disponibles à la vente pour -0,9 million d'euros contre 8,5 millions d'euros en 2015.

**Les produits et charges des autres activités.** Ils comprennent notamment les plus-

values de cession, les loyers et dotations aux amortissements sur les immeubles hors exploitation, les autres produits et charges d'exploitation bancaire et les produits et charges des activités non bancaires. Ils représentent une charge nette de 1,8 million d'euros contre une charge de 1,3 million d'euros en juin 2015.

## ❖ LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 74,3 millions d'euros en hausse de 2,9% par rapport à 2015. Les charges de personnel représentent 57,4% du total des charges d'exploitation. Elles sont en hausse de 0,9 million d'euros.

Les impôts et taxes sont en hausse de 15% entre le 1<sup>er</sup> semestre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2016, à 5,2 millions d'euros.

Le coût des services extérieurs et les autres charges générales d'exploitation sont en hausse de 2% à 26,5 millions d'euros.

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 2% à 3,1 millions d'euros.

## ❖ DU RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION AU RESULTAT CONSOLIDE

**Le résultat brut d'exploitation** s'élève à 63,3 millions d'euros en baisse de 16,6% avec un recul du PNB de 6,9% et une hausse des charges d'exploitation de 2,9%.

**Le coût du risque** s'élève à 6,6 millions en hausse de 39,2% par rapport à 2015.

**La charge fiscale** au 30 juin 2016 est en baisse de 43,2% à 12,7 millions d'euros.

**Le résultat net s'élève à 44 millions d'euros en baisse de 9,8%.**

## STRUCTURE FINANCIERE (SUR BASE CONSOLIDEE)

### ➤ **Les fonds propres :**

Le montant des Fonds Propres part du Groupe s'élève à 1 473 millions d'euros au 30 juin 2016, soit une progression de 40,4 millions d'euros depuis le 31 décembre 2015.

Cette progression s'explique par le résultat du semestre pour 44 millions d'euros. Viennent en déduction de ces sommes les dividendes versés pour 10,4 millions.

### ➤ **Les ratios prudentiels :**

Les Etablissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%.

Au 30 juin 2016, le ratio phasé transitoire CRD III / CRD IV s'élève à 20,61%.

### ➤ **Les parties liées :**

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 10.

## LE RISQUE CREDIT

### ❖ OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

La politique de prévention et de suivi des risques de contreparties de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine est basée sur la responsabilisation des acteurs réseau et concilie maîtrise des risques et développement commercial dans le respect de la réglementation.

En 2010, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine a mis en place un processus risque issu des travaux entre les Caisses régionales Bretonnes afin de :

- Traiter le risque le plus en amont possible dans une logique de « relation durable » ;
- Organiser un traitement personnalisé des clients en difficulté ;
- Améliorer les performances de la Caisse sur les risques de crédit.

### ❖ GESTION DU RISQUE

La stratégie risque de la Caisse régionale définit la politique générale en matière :

- D'entrée en relation,
- De règles de délégation d'octroi de crédits et paiement,
- De division et de partage du risque en fonction de la qualité du client et du volume des engagements,
- De distribution des prêts à moyen terme et des garanties,
- De crédits de trésorerie,
- De suivi des risques (répartition des clients par marché, suivi des encours consolidés et des opérations spécifiques).

## 1. ORGANISATION DE LA FONCTION RISQUE ET DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

L'organisation des risques au sein de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine repose sur :

- La mise en œuvre de trois phases de recouvrement : commercial, amiable et contentieux,
- Un traitement du risque spécifique pour chaque marché,
- La volonté de maintenir « une relation durable ».

Sous la responsabilité du Directeur des Risques, de la Qualité et de l'Organisation, le Comité des Risques se réunit mensuellement et le Comité des Grands Risques trimestriellement.

Les objectifs de ces Comités s'articulent autour de deux missions majeures :

- Le suivi et le contrôle des risques de contreparties sur tous les marchés,

- Le niveau et les modalités de provisionnement des créances douteuses et litigieuses.

Au cours de chaque Comité des Risques sont analysés, les tableaux de bord risques, la liste des dossiers entrés en défaut depuis le dernier comité de même que celle des dossiers examinés au cours des Comités précédents.

Une revue des risques d'un secteur d'agences est réalisée lors de chaque Comité mensuel des Risques.

De même, des Comités Risques spécifiques sont régulièrement organisés sur certaines filières (PIM, LBO, ...). En cas de constat de dégradation sur des secteurs donnés, des comités spéciaux temporaires peuvent être mis en place pour suivre le risque au plus près (exemple : filière porc).

Des revues de portefeuilles sont réalisées 2 fois par an pour les marchés des clientèles de particuliers, et 4 fois par an pour les marchés des clientèles des professionnels, de l'agriculture et des Entreprises.

Elles ont pour objectif d'analyser les dossiers sélectionnés à partir de critères tels que le montant de l'EAD et la dégradation de notes.

Ces revues permettent :

- de détecter les affaires fragiles,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- d'assurer un suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Une revue des Grands Engagements complète le dispositif de surveillance. Celle-ci est réalisée annuellement sous la responsabilité du Contrôle Permanent et en présence de la Direction Générale. Elle vise à :

- examiner annuellement tous les gros engagements de la Caisse régionale,
- contrôler le respect des règles de la politique crédit,
- adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- s'assurer du suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Par ailleurs, la Caisse régionale s'est appuyée sur le système de notation « Bâle II » pour déterminer à l'actif de son bilan des dépréciations sur base collective pour 36,17 millions d'euros au 30 juin 2016 (39,41 millions d'euros au 30 juin 2015).

## **2. METHODOLOGIE ET SYSTEME DE NOTATION**

Le dispositif Bâle II de notation interne de la clientèle de la Banque de Détail et de la Banque de Grande Clientèle est opérationnel depuis 2005. Il permet d'évaluer contrat par contrat le risque pris par la Caisse régionale auprès de ses clients, de globaliser l'ensemble des risques, d'obtenir une vue consolidée des risques encourus par contrepartie ou par groupe de contreparties, et ainsi d'ajuster les provisions. Grâce au dispositif de risques opérationnels, la Caisse régionale peut vérifier son niveau de couverture de risques par les fonds propres. Autorisé fin 2007, le dispositif Bâle II pour la Banque de Détail, a fait l'objet, en 2009, d'une mission de suivi par l'Inspection de la Commission Bancaire.

L'intégration du dispositif Bâle II au sein de la Caisse régionale est suivie dans trois domaines :

- la communication : une grande attention est portée sur le niveau de connaissance pratique

de Bâle II par les experts métier (crédit / marketing / réseau) ;

- l'intégration dans les Projets Nationaux (octroi crédits habitats ; octroi crédits à la consommation,...) ;
- l'intégration dans les autres processus opérationnels (distribution des crédits, suivi des risques, provisions et recouvrement, marges crédit).

Les outils LUC (Logiciel Unique de Cotation) et OCE (Outillage Clientèle Entreprise) déterminent, pour chaque contrepartie, le montant de la perte attendue en cas de défaut, comme l'impose Bâle II dans sa méthodologie pour apprécier le risque lié au crédit.

## **3. MECANISMES DE REDUCTION DU RISQUE DE CREDITS**

Dans le cadre de sa politique risque, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine se contre-garantit auprès d'autres établissements de crédit pour 192,07 millions d'euros au 30 juin 2016 (174,79 millions d'euros au 30 juin 2015). Elle bénéficie par ailleurs de garanties reçues de l'Etat ou d'organismes para publics tels que le FGAS pour assurer le risque de contreparties sur les prêts à taux 0% et les prêts PAS.

Ces engagements reçus s'élèvent à 502,29 millions d'euros au 30 juin 2016 (484,92 millions d'euros au 30 juin 2015).

Enfin, la Caisse régionale mène une politique dynamique de couverture de ses prêts habitats via l'organisme de caution mutuelle du groupe Crédit Agricole, la CAMCA à hauteur de 2.268 millions d'euros en 2016 contre 2.244 au 30 juin 2015. (Voir Note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30/06/2016)

Par ailleurs, la Caisse régionale n'a pas recours aux

instruments dérivés de crédit.

#### 4. LES CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES

L'encours des créances douteuses et litigieuses s'élève à 207,5 millions d'euros à fin juin 2016 contre 219,8 millions d'euros à fin juin 2015. Le taux des créances douteuses et litigieuses évolue

peu, à 2,40% contre 2,58% en juin 2015. Le taux de couverture par les dépréciations traduit la politique prudente de gestion des risques à 62,74% contre 61,86% en juin 2015.

### ❖ EXPOSITION

#### Exposition par agent économique

Ce tableau repris de la note 5.3 bis de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2016 montre l'exposition par agent économique de l'encours de prêts et créances.

Depuis le 31 décembre 2015, ces encours progressent de 3,4% pour la « clientèle de détail » et se replient de 0,65% « pour les Grandes Entreprises ».

La « clientèle de détail » et les « grandes entreprises » représentent respectivement 79,3% et 15,1% de l'encours brut total.

(en milliers d'euros)	30/06/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	482 135	/	/	/	482 135
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissement de crédit	9 327	/	/	/	9 327
Grandes entreprises	1 315 677	73 895	55 569	28 865	1 231 243
Clientèle de détail	6 915 525	134 129	74 786	70 987	6 769 752
<b>Total * (1)</b>	<b>8 722 664</b>	<b>208 024</b>	<b>130 355</b>	<b>99 852</b>	<b>8 492 457</b>
<b>Valeurs au bilan</b>					<b>8 492 457</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 44 475 milliers d'euros.

(1) Au 30/06/2016 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

(en milliers d'euros)	31/12/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	496 741	/	/	/	496 741
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissement de crédit	7 897	/	/	/	7 897
Grandes entreprises	1 324 313	77 603	58 742	25 203	1 240 368
Clientèle de détail	6 685 104	134 386	73 309	71 468	6 540 327
<b>Total * (1)</b>	<b>8 514 055</b>	<b>211 989</b>	<b>132 051</b>	<b>96 671</b>	<b>8 285 333</b>
<b>Valeurs au bilan</b>					<b>8 285 333</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 46 279 milliers d'euros.

(1) Au 31/12/2015 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

## ❖ COUT DU RISQUE (DONNEES IFRS)

Le coût du risque s'élève à -6 571 milliers d'euros au 30 juin 2016 contre -4 722 milliers d'euros au 30 juin 2015. Il se compose de :

- Dotations nettes pour risques de crédit pour 3 250 milliers d'euros
- Reprises nettes aux provisions pour risques et charges pour 21 milliers d'euros

- Récupérations sur créances amorties pour 85 milliers d'euros
- Pertes couvertes pour 3 258 milliers d'euros
- Pertes non couvertes pour 169 milliers d'euros

## LE RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des

actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale n'est pas éligible à l'adéquation des fonds propres au titre de ses activités de marché.

## ❖ OBJECTIFS ET POLITIQUE

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat.

La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation.

## ❖ GESTION DU RISQUE

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires :

**Au niveau central**, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.

**Au niveau de la Caisse régionale** : Le Middle-Office (interface entre le Front et le Back-Office) réalise les contrôles de second degré premier niveau (2.1). Un Responsable des Risques et Contrôles Permanents (RCPR) pilote et contrôle les

risques de marché de second degré deuxième niveau (2.2) issus des activités avec l'appui d'un contrôleur central des risques financiers. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Les organes de suivi des risques du groupe Crédit Agricole sont les suivants :

- Le Comité des Risques Groupe (CRG),
- Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR),
- Le Comité Normes et Méthodologies.

## ❖ ORGANISATION DU SUIVI DES RISQUES DE MARCHÉ

Le Conseil d'administration, organe délibérant se prononce sur la politique financière, le niveau de tolérance au risque, son périmètre d'application, ainsi que l'adéquation des risques pris aux dispositifs d'identification, de mesure et de gestion des risques financiers.

En effet, la politique financière lui est présentée annuellement pour validation, complétée d'un avis du RCPR.

En cours d'exercice, le Conseil d'Administration est tenu informé de l'évolution des différents indicateurs de risque, du respect des limites et des mesures prises en cas de dépassement de seuils d'alerte ou d'impact défavorable des scénarios de stress sur les comptes de la Caisse régionale. Il approuve toute modification substantielle des méthodologies internes à la Caisse régionale.

La politique financière est définie par le comité financier. Ce dernier est composé des personnes suivantes :

- Directeur Général,
- Directeur Général Adjoint Fonctionnement,
- Directeur Finances,
- Responsable du service Finances et Contrôle de Gestion et ses équipes,
- Responsable du Pôle Gestion Financière et ses équipes,
- RCPR et contrôleur comptable et financier,

- Responsable du Service Comptabilité Générale
- Middle-Office.

Le Comité Financier pilote et met en œuvre la politique financière validée par le Conseil d'Administration en matière de :

- Gestion du portefeuille Fonds Propres
- Politique de couverture du risque de taux
- Politique de gestion de la liquidité (refinancement ...)
- Tout autre sujet en lien avec la Gestion Financière.

De plus, il propose un avenant à la politique financière validée par le Conseil d'Administration en cas de volonté de souscrire ou de mettre en place de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

La participation du RCPR et du contrôleur financier apporte un double regard et émet un avis motivé sur les propositions de la Direction financière. Ils participent également aux travaux préparatoires dans le cadre d'un pré-comité.

L'organisation opérationnelle retenue par la Caisse régionale respecte les principes de séparation des fonctions d'engagement des opérations, de celles d'enregistrement et de suivi.

## ❖ METHODOLOGIE DE MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur une combinaison d'indicateurs de risques, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la VaR (Value at Risk), un scénario de stress et des indicateurs complémentaires.

### **Calcul de VaR :**

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la CR retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, la VaR 1 mois à 99% fournit la baisse de plus-values latentes et donc l'impact sur les fonds propres dans 99% des cas sur un horizon de 1 mois. L'outil utilisé est l'E-

VaRisk, outil développé par la recherche d'AMUNDI et mis à la disposition des Caisses régionales. La VaR du portefeuille de la Caisse régionale s'élève à 3,44 millions d'euros au 31 Mai 2016. Le niveau de VaR au 31 décembre 2015 s'établissait à 3,99 millions d'euros.

Le niveau de VaR est en baisse. Cette variation s'explique par le niveau moins important d'exposition aux marchés actions

### **Stress scenarii :**

Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarii », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Ces calculs de scénarii de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires.

Les scénarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé.

Les scénarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes.

Les scénarii adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

## ❖ DISPOSITIF DE LIMITES DE SEUILS D'ALERTE

Les limites sont validées chaque année par le Conseil d'Administration dans le cadre de la présentation de la Politique Financière. Cette présentation a été réalisée le 18 décembre 2015.

Les limites globales encadrant les risques sont complétées par des limites opérationnelles et/ou des seuils d'alerte, afin de maintenir les expositions conformes à ces règles internes.

Il est utile de compléter le dispositif de limites globales avec des seuils d'alerte. L'atteinte de ces derniers doit conduire à une analyse de la situation donnant lieu à une décision motivée. Celle-ci peut être soit une confirmation de la décision de gestion initiale, soit être sa modification.

Le dispositif d'alerte repose sur 2 types de limites :

- Limites globales : en cas de dépassement, le Conseil d'Administration et le Comité Financier sont alertés.
- Limites opérationnelles : en cas de dépassement, le Comité Financier est alerté.

La Caisse régionale a défini un dispositif de 5 limites (limites sur le portefeuille de Titres de Placement dans sa globalité), elles sont fixées en fonction de la capacité de la CR à absorber un choc de marché.

### 1. Limite en perte en cas de scénario adverse

Limite opérationnelle : 25 M€ (soit environ 42% du résultat 2015)

Limite globale : 30 M€ (soit environ 50% du résultat 2015).

### 2. Limite en VaR 1 mois

Limite opérationnelle : 7 M€ (soit environ 12% du résultat 2015)

Limite globale : 9,5 M€ (soit environ 16% du résultat 2015)

La sensibilité par facteur de risque se mesure au travers du scénario de stress utilisé dans le Groupe.

Ce scénario a été revu en mars 2011 prenant en compte les crises récentes (subprime / faillite de Lehman / dettes souveraines) : Actions : -35% ; Taux : +244 bps ; Alternatif : -10%, Convertible : -14%.

En appliquant ce stress scénario sur le portefeuille au 31 Mai 2016, la variation totale du portefeuille serait de -19,81 millions d'euros. Le stock de PMVL serait de 9,14 millions d'euros (au lieu de 28,95 millions d'euros au 31 mai 2016).

### 3. Limite en allocation d'actifs en VaR 1 mois

Un calcul de VaR est effectué mensuellement par classe d'actifs :

	Limite par actif	Limite opérationnelle en VaR <sub>99%</sub> 1 mois	Limite globale en VaR <sub>99%</sub> 1 mois
Monétaire	100%	-7,0 M€	-9,5 M€
Monétaire dynamique	95%	-6,7 M€	-9,1 M€
Obligations	80%	-5,6 M€	-7,6 M€
Convertible	50%	-3,5 M€	-4,6 M€
Actions	75%	-5,3 M€	-7,2 M€
Gestion alternative	5%	-0,4 M€	-0,5 M€

### 4. Limite sur Résultat Economique sur le portefeuille de placement

Résultat économique = Δ +/- values latentes sur les titres de placement + +/- values externalisées + revenus sur titres de placement

- Limite globale : stop Loss en 3 étapes

**Limite globale 1** : seuil d'alerte au Conseil d'Administration - 4.5 M€

**Limite globale 2** : seuil d'alerte au Conseil d'Administration - 6 M€

- si LG2 atteinte : réduction de la Limite globale en VAR 1 mois de 60% soit nouvelle limite 4M€

**Limite globale 3** : seuil d'alerte au Conseil d'Administration - 9 M€

- si LG3 atteinte : réduction de la Limite globale en VAR 1 mois de 80% soit nouvelle limite 2M€
- Conservation des titres illiquides (FCPR..) et possibilité conserver les titres LCR même avec le stop/loss activé
- Distinction portefeuille LCR / portefeuille risque de marché

➤ Limite opérationnelle : -3 M€

## 5. Limite mensuelle sur Résultat Economique sur portefeuille

Limite opérationnelle : +/-1 M€

Des alertes de performance par support d'investissement sont communiquées aux membres du Comité Financier.

## ❖ RISQUES ACTION

Le risque action trouve son origine dans les activités de trading et arbitrage sur actions, dans le portefeuille de placement investi en actions, ou encore dans les actions d'autocontrôle.

**Risques sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage :** Les encours d'actifs financiers détenus à des fins de transaction sont détaillés au paragraphe 6.2 des Comptes annuels sur base consolidée au 31 décembre 2015.

**Risques sur actions provenant des portefeuilles de placement :** Le portefeuille de placement de la Caisse régionale ne contient pas d'action en direct mais seulement des indexations de performances. L'encours au 30 juin 2016 s'établit à 13.5 millions

En raison de la disparition de l'outil E-varisk, permettant le calcul de la VaR, un nouveau système de limites basé sur des stress scénarios adverses a été validé en Conseil d'Administration le 24 juin 2016 pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet.

Les stress scénarios sont basés sur des **chocs subjectifs** et ne prennent pas en compte les évolutions de marchés. Ils représentent chacun un **scénario de crise**.

d'euros, soit environ 1.5 % du portefeuille d'excédents de Fonds Propres gérés, un suivi hebdomadaire est reporté à la Direction Générale.

### **Actions d'autocontrôle :**

Au 30 juin 2016, la Caisse régionale détient une partie de ses Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI). Ils ont été acquis en partie dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le nombre de CCI détenus à ce titre s'élève à 17 695 au 30 juin 2016 (soit 0,8% du nombre total de CCI de la CR Ille et Vilaine).

## GESTION DU BILAN

### ❖ LE RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL :

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le

cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book").

### 1. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET POLITIQUE

La Caisse régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading.

L'exposition à la hausse/baisse des taux est calculée mensuellement selon la méthode d'agrégation des gaps taux fixe et inflation, qui donne le gap global en approche statique. Le calcul de l'exposition est réalisé à partir des outils, des hypothèses et modèles d'écoulement utilisés par le groupe Crédit Agricole.

L'outil utilisé est l'outil groupe CRISTAUX 2 depuis le comité financier du 9 mars 2009.

Les sources de données alimentant l'outil sont essentiellement des alimentations automatiques : STRADA, CAPIC, KTP, CARISTO et pour le reste des agrégats manuels (rejets crédits, Avances Miroirs Structurées, production engagée non versée...).

Les conventions d'écoulement retenues sont celles du groupe Crédit Agricole à l'exception de deux lois locales. Les remboursements anticipés sur Crédits Habitat à taux fixe et sur Dépôt à Terme Moyen Long Terme (>1an) bénéficient d'un modèle d'écoulement interne à la CR 35. Les hypothèses



locales de remboursements anticipés sont les suivantes:

- Crédits (convention validée en Comité Financier le 25 janvier 2016) : 6,2 % en 2016, 4,0 % en 2017 et taux structurel de 3,3 % sur les années suivantes,

- DAT MLT (convention validée en Comité Financier le 28 avril 2015) : 9,4 % sur l'année 1, 7,4% en année 2, 4,5 % en année 3 et 3 % sur les années suivantes.

## 2. GESTION DU RISQUE

La Caisse régionale veille à optimiser la contribution de la marge de transformation à son résultat tout en limitant les risques qui pourraient mettre en cause son équilibre financier.

Elle profite des latitudes de gestion offertes par le dispositif de limite de RTIG pour lui permettre d'avancer ou de retarder la couverture des postes de bilan pour adapter au mieux leur adossement au contexte économique et de marché.

Ces stratégies sont étudiées chaque mois en Comité Financier, et adaptées le cas échéant aux évolutions constatées. La composition et les

attribution du Comité Financier sont décrites au paragraphe « Risques de marché ».

Le dispositif de limite doit être réexaminé et le cas échéant modifié, une fois par an. Le Conseil d'administration du 18 décembre 2015 a validé le dispositif de limite suivant:

Limites sur l'Exposition synthétique Euro - VAN		Limites CASA	Limites CR35 2016 FP prudentiels 30/06/2015 : 1 004 M€
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable « Limite VAN » globale sur les années 1 à 30 en M€		10%	8,0% <b>80,3 M€</b>
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en M€			7% <b>70,3 M€</b>

Limites sur l'Exposition synthétique Euro - Montant		Limites CASA	Limites CR35 2016 PNB d'activité budgété 2016 : 236,7 M€
Impact max d'un choc de + 200 bp rapporté au PNB d'activité : « Limites Gaps » globales en M€	Années 1 et 2	5%	3,75 % (70 % limite CA.sa) <b>410 M€</b>
	Années 3 à 15	4%	3 % (70 % limite CA.sa) <b>330 M€</b>
Impact max d'un choc de + 200 bp rapporté au PNB d'activité : « Limites Gaps » opérationnelles en M€	Années 1 et 2		2,50 % (60 % limite CA.sa) <b>350 M€</b>
	Années 3 à 15		2 % (60 % limite CA.sa) <b>280 M€</b>

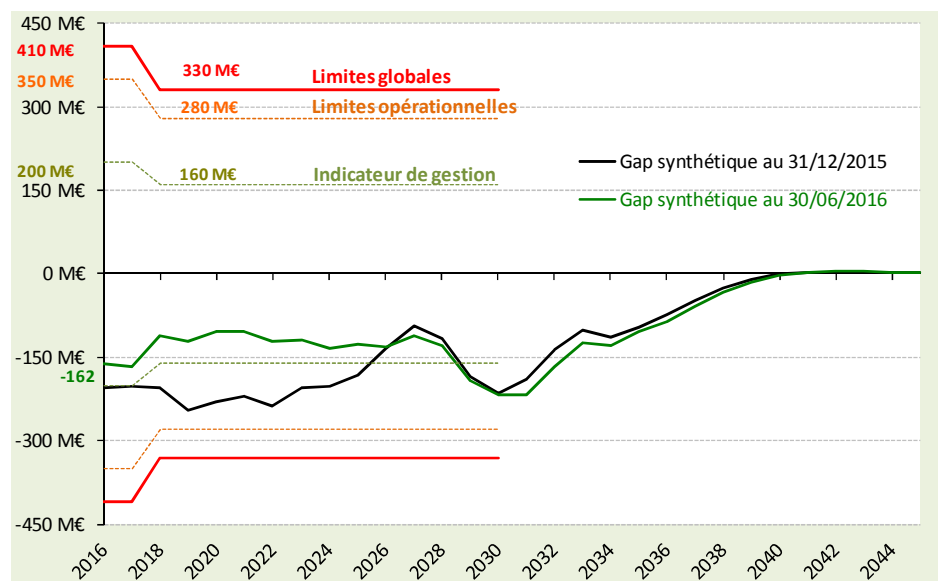
Limite opérationnelle sur le gap équivalent delta :

Limites sur l'Exposition Equivalent Delta Caps - VAN		Limites CASA	Limites CR35 2016 FP prudentiels 30/06/2015 : 1 004 M€
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en M€		Néant	1% <b>10,0 M€</b>

### 3. EXPOSITION

L'impasse taux fixe au 30 juin 2016 atteint -162 millions d'euros sur l'année 1, elle respecte la limite

globale à 410 millions d'euros ainsi que la limite opérationnelle à 350 millions d'euros.



Sensibilité de la VAN à un choc de +/- 200 bp rapportée aux Fonds Propres (sur 30 ans)

30/06/2016		31/12/2015		Limites opé.	Limites Globales	Limites Bâle II
+ 200 bp	- 200 bp	+ 200 bp	- 200 bp			
-5,2%	6,51%	-6,4%	8,1%	7%	8,0%	+/- 20%
-53 M€	65 M€	-65 M€	81 M€	70 M€	80 M€	

## ❖ LES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

### 1. GESTION DU RISQUE

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Dans le cadre de la réforme Bale III, comme l'ensemble des groupes bancaires Européens, le groupe Crédit Agricole est assujéti par le règlement N°575/2013 du Parlement européen et du conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le règlement (UE) n°48012, à la remise

de reportings relatif au LCR (Liquidity Coverage Ratio) et NSFR (net stable funding ratio) et définis par l'EBA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme les établissements de crédit devront respecter à horizon 2018 le ratio LCR (à hauteur de 100%), visant à s'assurer que la banque est capable de résister pendant 30 jours à une crise globale de liquidité. La Caisse régionale s'est engagée dans la constitution de réserves spécifiques éligibles au nouveau ratio (cash, titres d'Etat liquide, etc.).

La mise en place des reportings LCR et NSFR ne dispense pas les établissements de crédit de maintenir un système interne de gestion du risque de liquidité (cf. directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013).

Le Crédit Agricole a opté pour l'application d'une approche avancée (normes internes) dont les principaux indicateurs sont :

#### **Court Terme :**

- Endettement Court terme,
- Structure minimale du refinancement Court Terme,
- Réserves de liquidité,
- Stress global, stress systémique et stress idiosyncratique (c'est à dire spécifique au Groupe Crédit Agricole).

#### **Long Terme :**

- Concentration des échéances du refinancement Long Terme

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par du refinancement interbancaire via la mise en place

d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables, ou auprès de Crédit Agricole S.A..

Les plafonds d'encours du programme d'émission de TCN validé par le Conseil d'Administration du 26 février 2016 sont 1 000 millions d'euros pour les CDN et 600 millions d'euros pour les BMTN (dont 100 millions d'euros de BMTN subordonnés).

La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle et du refinancement interbancaire, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances Globales (50% des réalisations prêts de durée initiale supérieure ou égale à 2 ans).

Crédit Agricole SA facture aux Caisses régionales le déficit généré au sein du groupe (différentiel entre les avances miroirs et les avances globales). La facturation sur le déficit Epargne/avances est générée par des strates mensuelles au coût moyen de liquidité de marché 5 ans.

## **2. METHODOLOGIE**

Le risque de liquidité fait l'objet d'un encadrement défini dans la politique financière de la Caisse régionale. La Politique 2016 a été validée en Conseil d'Administration le 18 décembre 2015.

Un point liquidité est réalisé 11 fois par an par l'unité Pilotage Finance Contrôle de Gestion et présenté en Comité Financier.

Le ratio LCR est calculé mensuellement par le biais de l'outil New-deal de même que l'ensemble des indicateurs de liquidité CT et MLT.

Le risque de liquidité à court terme de la Caisse régionale est encadré par un volume de refinancement maxima inférieur ou égale à 1 an : la LCT (Limite Court Terme). Elle est calculée et transmise par Crédit agricole SA semestriellement.

## **3. EXPOSITION**

Le niveau du ratio LCR comptable à fin juin est de 89,08% pour une cible réglementaire de 70% depuis 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La limite de liquidité CT est de 971 millions d'euros à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 (valable sur S2 2016),

elle était de 943 millions d'euros sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Au 30/06/2016 la CR ne présente pas de dépassement actif de l'échéancier MLT.

## **4. POLITIQUE DE COUVERTURE**

Les instruments financiers désignés comme instruments de couverture sont pour la Caisse régionale des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps sont réalisés pour couvrir des crédits clients spécifiques (swap de micro-couverture) ou réalisés

dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt global (swap de macro-couverture).

Une documentation macro et micro-couverture est réalisée trimestriellement.

## LES RISQUES OPERATIONNELS

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe et de la Caisse régionale. Le dispositif est animé par le Manager des risques opérationnels de la Caisse régionale, rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité Risque Opérationnel réuni deux fois par an, dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé a minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant (Conseil d'administration et Comité d'audit et des comptes) est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des événements marquants du dispositif. Il valide annuellement le seuil réglementaire d'incident significatif de risques opérationnels, les limites d'appétence aux risques décidés en comité risques opérationnels, ainsi que les modifications de la politique risques opérationnels de la Caisse régionale, conformément à la réglementation prudentielle.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale, y compris les pôles de coopération hébergés dans d'autres Caisses régionales. Les filiales sont dotées de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance. Il repose sur 3 piliers :

➤ Une collecte d'incidents alimentant la base statistique du dispositif (historique de 6 années), réalisée mensuellement auprès de l'ensemble des unités du périmètre y compris les pôles de coopération hébergés dans d'autres Caisses régionales.

- Une cartographie des risques, actualisée annuellement sur la quasi-totalité des processus sur l'applicatif groupe Europ@. La campagne de mise à jour au titre de l'exercice 2015 s'est achevée le 31 Janvier 2016.
- Une évaluation de scénarii majeurs de risques opérationnels choisis dans la liste proposée par le groupe. Les scénarii retenus pour notre Caisse régionale font l'objet d'une analyse et d'une estimation chiffrée des sévérités et des fréquences probables de survenance. Les valeurs obtenues jouent un rôle prépondérant dans le calcul de l'exigence de Fonds Propres de la Caisse régionale au titre des risques opérationnels.

La méthode retenue pour le calcul de l'exigence de fonds propres de la Caisse régionale au titre des risques opérationnels est la méthode AMA (approche mesure avancée).

Le modèle utilisé est le modèle du groupe Crédit Agricole, validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe et proposé à l'accord de l'autorité de contrôle prudentiel et de régulation.

Il a pour objectifs principaux:

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Le modèle AMA de calcul des fonds propres est fondé sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach ».

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont:

- Intégration dans la politique de risques ;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;

- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs de la réglementation Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes,

des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, ...).

Ce dispositif s'accompagne de manière formelle et conforme à la réglementation de réunions de présentation/sensibilisation à destination des acteurs concernés rappelant les différentes modalités de déclarations des Risques opérationnels et exposant les évolutions réglementaires.

## **LES RISQUES DE NON-CONFORMITE**

L'organisation de la gestion des risques de non-conformité s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale est rattaché au responsable du Contrôle Permanent de la Caisse régionale.

Le responsable du Contrôle de la Conformité rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne et Comité risques opérationnels

Le risque de non-conformité est défini par la Caisse régionale comme toute violation d'un texte réglementaire ou d'une règle interne applicable à la Caisse régionale, en sa qualité d'établissement de crédit, de courtier en assurance ou de prestataire de service d'investissement, induisant un risque de sanction judiciaire, de perte financière ou de risque d'image.

Les domaines visés concernent donc principalement :

- les activités de services d'investissement, tant pour la protection de l'intégrité des marchés que pour la protection de la clientèle,
- l'activité de démarche commerciale dans son ensemble, avec pour objectif le contrôle du respect de l'intérêt du client (réglementation MIF sur le conseil en investissement, démarchage

bancaire ou financière, intermédiation en assurance, protection du consommateur, protection de l'emprunteur, réglementation informatique et libertés, etc...),

- la prévention du risque de blanchiment, de financement du terrorisme et le risque de sanctions internationales, et la prévention du risque de fraude externe ou interne,
- le respect de toute autre réglementation bancaire ou règle interne de déontologie du ressort de la conformité (hors fiscalité et droit du travail).

La prévention du risque de non-conformité est supervisée par le responsable du Contrôle de la conformité, en liaison avec le responsable du service Contrôle permanent, le Manager des risques opérationnels et le responsable du Contrôle périodique. Son rôle consiste à prévenir et à contrôler les risques de non-conformité tels que définis ci-dessus. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de compte, etc....

Sur le premier semestre 2016, deux renforts ont été rattachés au Contrôle de la Conformité et de la Sécurité Financière, afin de renforcer la prévention

des Sanctions Internationales dans le cadre du plan de remédiation OFAC.

Concernant l'activité de service d'investissement, la directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1er novembre 2007, fait l'objet de contrôles réguliers sur son application. De plus, un plan d'action est actuellement piloté par le groupe, afin de mettre à jour les contrats d'ouverture de compte titre au regard de la MIF. Ce plan d'action fait l'objet d'un suivi renforcé par la Direction bancaire, en lien avec le contrôle de conformité. Les formations du réseau d'agences et de pôles professionnels sur le premier semestre 2016 ont porté sur la réglementation « Conformité et prévention des conflits d'intérêts ». De manière préventive également, une formation Conformité est dispensée à l'embauche de l'ensemble des conseillers commerciaux et la communication interne met régulièrement l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client. Enfin, la nouvelle réglementation concernant la certification AMF des vendeurs est intégrée dans les procédures de la Caisse régionale et l'option choisie est d'y inclure l'ensemble des conseillers commerciaux en lien avec la clientèle. Chaque nouvel embauché concerné bénéficie donc systématiquement d'une formation interne, en vue de sa certification professionnelle au regard de la réglementation AMF.

La directive Abus de marché fait l'objet d'un contrôle régulier par le Responsable de la Conformité des services d'investissement grâce à l'outil Groupe Actimize de détection automatique des opérations atypiques, qui a fait l'objet de montées en gamme régulières afin d'affiner cette surveillance. En outre, la surveillance des opérations sur titres des « personnes concernées » au sens du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (salariés et administrateurs) est intégrée à cet outil de surveillance et fait l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier à l'organe central.

Dans le cadre de la lutte anti-blanchiment – financement du terrorisme, le Groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil de détection NORKOM. La troisième directive de lutte contre le blanchiment (transposée par l'ordonnance du 30 janvier 2009 et ses décrets d'application) a également été intégrée dans les procédures en 2009, et fait l'objet de montées en gamme régulières avec l'intégration de scénarios de prévention de la fraude. Les dernières évolutions

ont notamment permis d'améliorer l'approche par risques de l'outil de détection.

Plus spécifiquement sur le risque Sanctions Internationales, l'évaluation globale du risque a été effectuée en lien avec le Groupe en charge du projet « plan de remédiation » OFAC, et les premières étapes du plan d'action sont en cours de déploiement, dans le cadre du plan d'avancement défini par le Groupe.

Enfin, la prévention du risque de fraude interne fait partie du plan de contrôle de la Caisse régionale, sous la responsabilité du responsable du Contrôle de la Conformité, en charge de la coordination de la prévention de la fraude.

Concernant les procédures relatives à la conformité, tous les nouveaux produits commercialisés par la Caisse régionale sont soumis à l'avis préalable du responsable du Contrôle de la Conformité qui contrôle le respect des conditions émises par le groupe (25 avis formalisés sur le premier semestre concernant des nouveaux lancements commerciaux).

Le responsable du Contrôle de la conformité centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, en prévention du risque de non-conformité, au travers notamment des informations remontées par le service en charge des réclamations (comité Qualité client trimestriel, et suivi mensuel des réclamations reçues au siège).

Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.

L'évaluation des risques de non-conformité s'appuie pleinement sur les outils déjà existants en matière de risques opérationnels.

Les outils de cartographie des risques et de collecte des pertes utilisent un référentiel national comportant différents types de risques, notamment : les risques d'interruption de processus, les risques opérationnels, les risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs, et les risques de non-conformité.

Le choix a été fait d'intégrer la cartographie des risques de non-conformité dans la cartographie des risques opérationnels.

Dans un premier temps, le Management du risque opérationnel coordonne la cotation des risques

opérationnels et fait valider la cartographie des risques opérationnels par le management.

Dans une deuxième étape, le responsable du Contrôle de la Conformité est responsable de l'appréciation finale des risques de non-conformité.

Pour apprécier les principaux risques de manière cohérente, le Groupe a sélectionné les risques de non-conformité prioritaires relatifs aux réglementations en vigueur.

Enfin, la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité intègre l'évaluation du risque de réputation (impact non financier).

Suite à l'analyse de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité, les processus présentant les niveaux de risques les plus élevés

sont sélectionnés pour faire l'objet d'un plan d'actions de diminution ou suppression du risque.

Des axes d'amélioration ont ainsi été identifiés en matière de conformité des ouvertures de comptes de dépôt, de qualification des clients détenteurs de comptes titres, et de protection de la clientèle notamment. Les plans d'actions sont élaborés en relation avec le responsable de la conformité (Plan de mise en conformité du stock, et contrôle des nouveaux contrats ouverts), et avec un suivi de la Direction Conformité de Crédit Agricole SA.

## DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est exposé dans le rapport annuel du Président du Conseil d'administration pour 2015 et n'a pas fait l'objet de modification notable en 2016.

Le Rapport Annuel sur le Contrôle Interne relatif à l'exercice 2015 a été présenté au conseil d'administration du 25 mars 2016.

### LE CONTROLE PERMANENT

#### ❖ DISPOSITIF DE CONTROLE PERMANENT

Au sein des services et du réseau d'agences, des manuels de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents ; ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique risque, des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, le respect de la réglementation spécifique à certains produits, etc.

Le dispositif couvre tous les services. Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (contrôles de 1er degré), ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (contrôles de 2ème degré).

L'automatisation des reportings de contrôles a été réalisée avec l'intégration d'un nouvel outil groupe de saisie des contrôles permanents : SCOPE (Système de Contrôles Permanents)

Cet outil national a été mis à disposition de la Caisse régionale en septembre 2008 afin de permettre la remontée des contrôles locaux (siège et agences) auprès du contrôle permanent.

Il a été déployé sur la totalité des agences en 2008 et sur les unités du siège début 2009. Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement 97-02 puis de l'arrête du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne, les unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse régionale, sont regroupées sous l'autorité du responsable du Contrôle permanent. Un responsable du Contrôle de la Conformité est rattaché à celui-ci.

Les résultats des contrôles sont formalisés par des reportings et les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices gérés également dans l'outil SCOPE.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet d'adaptations régulières du fait des évolutions réglementaires et des risques opérationnels détectés.

#### ❖ DES DISPOSITIFS DE CONTROLES PARTICULIERS

Le dispositif de contrôle permanent recouvre également des dispositifs de contrôle particuliers en conformité avec la réglementation bancaire et financière. Il s'agit des domaines suivants :

- les systèmes d'informations, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant. Une mesure du niveau de sécurité est régulièrement réalisée et les insuffisances relevées font l'objet de plans d'améliorations.
- le déploiement et le test de plans de continuité d'activités intégrant les plans de secours

informatiques et les actions menées en lien avec les travaux de « cartographie des risques » dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « Bâle II ». Un Plan de Repli Utilisateur est opérationnel sur le site de PLOUFRAGAN dans les Côtes d'Armor en coopération avec les 3 autres Caisses régionales bretonnes. Un test en conditions réelles a été réalisé en juin 2015 avec la mobilisation de 40 collaborateurs. Un test de gestion de crise en conditions réelles sera organisé au 2<sup>ème</sup> semestre 2016. Un des objectifs de ce test sera de tester ce plan de repli utilisateur dans les conditions les plus sévères.



- l'encadrement des prestations de services « essentielles » externalisées, pour lesquelles une actualisation des contrats de sous-traitance et des procédures de contrôle a été mise en œuvre.
- la prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et à la lutte contre le financement du terrorisme. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de comptes, etc....
- La directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1er novembre 2007. De plus, le système informatique a été optimisé afin d'assurer le respect de la directive MIF lors de toute ouverture de comptes-titres et lors de l'activité de conseil en investissement sur instruments financiers (blocage informatique en l'absence de renseignement sur la compétence et l'expérience du client). Enfin, un bagage de formation a été présenté à tous les conseillers commerciaux au mois d'avril 2016 afin de rappeler les règles essentielles issues de la directive MIF : elle met notamment l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client et de disposer d'un dossier client complet.
- L'outil groupe (Actimize) de détection automatique des opérations suspectes en matière d'abus de marché est en place depuis le 1er octobre 2007 et a été enrichi du suivi des « personnes concernées » au sens du règlement général AMF.
- Dans le cadre de la Lutte Anti blanchiment, le groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil NORKOM. Chaque jeune embauché (CDI ou CDD) bénéficie d'une formation « Lutte Anti-Blanchiment » préalablement à son embauche.
- Tous les nouveaux produits sont soumis à avis préalable du Responsable de la Conformité qui centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine.
- Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.
- La Caisse régionale dispose d'une structure dédiée aux risques opérationnels (collecte et cartographie). Chaque unité met en place des plans d'action afin de limiter les risques identifiés.

## **❖ DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière est décrit dans le rapport annuel 2015. Il s'appuie sur un contrôle central de 2ème degré rattaché au contrôle permanent.

Un comité d'audit et des comptes a été mis en place en 2009 en application de l'ordonnance n°2008-1278 du 8 décembre 2008. Il se réunira 3 fois en 2016.

## **LE CONTROLE PERIODIQUE**

Le service Contrôle Périodique se consacre aux missions de contrôle périodique (3ème degré), en application de l'arrêté du 3 Novembre 2014. Il intervient, de manière indépendante, dans la Caisse régionale (siège et réseaux) mais aussi sur toute entité relevant de son périmètre de contrôle interne. Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées, conformément à un plan annuel validé par le Comité de Contrôle Interne.

Les missions visent à s'assurer du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques. Elles portent en particulier sur les dispositifs de contrôle permanent et de contrôle de la conformité.

Le plan annuel d'audit s'inscrit dans un cycle pluriannuel, visant à l'audit régulier et selon une périodicité aussi rapprochée que possible, de toutes les activités et entités du périmètre de contrôle interne.

L'activité du service Contrôle Périodique de la Caisse régionale s'effectue depuis 2006 dans le cadre de l'Animation Audit inspection mise en place par l'Inspection Générale du Groupe (IGL). De fait, les plans annuels et pluriannuels, comme la cartographie des risques auditables de la Caisse régionale, sont réalisés sur la base de référentiels nationaux et l'audit de la Caisse régionale bénéficie d'outils méthodologiques mis à disposition par IGL (guides d'audit, formations, encadrement de

missions transverses). Le Contrôle Périodique développe également ses propres outils (guides et trames d'audit notamment).

Les missions réalisées par le service Contrôle Périodique, ainsi que par l'Inspection Générale groupe de Crédit Agricole S.A. font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis, en fonction de leur niveau de priorité.

Lors du premier semestre 2016, le Contrôle Périodique de la Caisse régionale a réalisé 20 missions d'audit prévues au plan d'audit annuel. Il a ainsi audité 5 agences bancaires principales et leurs agences rattachées, 1 agence Square Habitat, 2 pôles professionnels, 1 agence spécialisée et enfin 11 missions sur les risques auditables « siège ». Ces dernières concernent le traitement des chèques, la communication financière, le pilotage des risques opérationnels, la gestion des excédents de fonds propres, le recouvrement contentieux, le recouvrement amiable, la gestion des successions, le centre de relation clients AGRI PRO et le pôle de coopération breton Supports Crédits.

## **PERSPECTIVES**

Pour réaffirmer sa proximité avec son territoire et accompagner durablement les acteurs d'Ille-et-Vilaine, la Caisse régionale encourage les projets visant à contribuer au développement économique du département.

Dans cette dynamique, le Village by CA d'Ille-et-Vilaine, incubateur de start-up innovantes sur le territoire, lance pendant l'été son appel à candidatures. La Fondation Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, dont le deuxième appel à projets est en cours, participe également à ces fondements

mutualistes, en soutenant des initiatives qui favorisent le bien-vivre des Breilliens.

**Caisse régionale de Crédit Agricole  
Mutuel d'Ille-et-Vilaine**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**ROUXEL – TANGUY & Associés**

Z.A.C. Atalante Champeaux  
2C, allée Jacques-Frimot  
35000 Rennes

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Rennes

**ERNST & YOUNG Audit**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Rennes et Paris-La Défense, le 28 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

ROUXEL – TANGUY & Associés



Emmanuelle Rouxel

ERNST & YOUNG Audit



Luc Valverde

# **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE**

Société coopérative de crédit à capital variable régie par les dispositions du Livre V du Code rural,  
au capital social de 92 427 535,50 €

**Siège Social : 4, rue Louis Braille  
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande  
775 590 847 RCS RENNES  
NAF 6419 Z**

## **COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2016**

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel  
d'Ille et Vilaine en date du 22 juillet 2016**

## SOMMAIRE

<b>CADRE GENERAL</b> .....	<b>3</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b> .....	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	4
<b>RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b> .....	5
<b>BILAN ACTIF</b> .....	5
<b>BILAN PASSIF</b> .....	7
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b> .....	8
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b> .....	9
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES</b> .....	<b>10</b>
1. <b>PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES</b> .....	10
2. <b>PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE</b> .....	15
3. <b>NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b> .....	16
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i> .....	16
3.2. <i>Commissions nettes</i> .....	16
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	17
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	18
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i> .....	18
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i> .....	18
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i> .....	19
3.8. <i>Coût du risque</i> .....	20
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i> .....	21
3.10. <i>Impôts</i> .....	21
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i> .....	23
4. <b>INFORMATIONS SECTORIELLES</b> .....	25
5. <b>NOTES RELATIVES AU BILAN</b> .....	25
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i> .....	25
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i> .....	27
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i> .....	27
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i> .....	29
5.5. <i>Exposition au risque souverain</i> .....	30
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</i> .....	30
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i> .....	31
5.8. <i>Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées</i> .....	31
5.9. <i>Immeubles de placement</i> .....	31
5.10. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i> .....	32
5.11. <i>Écarts d'acquisition</i> .....	32
5.12. <i>Provisions</i> .....	32
5.13. <i>Capitaux propres</i> .....	34
6. <b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b> .....	36
7. <b>RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....	38
8. <b>JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....	38
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i> .....	38
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i> .....	41
9. <b>IMPACTS DES EVOLUTIONS COMPTABLES OU AUTRES EVENEMENTS</b> .....	44
10. <b>PARTIES LIEES</b> .....	44
11. <b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2016</b> .....	45
12. <b>ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE</b> .....	46

## CADRE GENERAL

### *Présentation juridique de l'entité*

La Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Caisse régionale) est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Son siège social est situé 4, rue Louis Braille 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande. Elle est inscrite au registre du commerce de Rennes sous le numéro 775 590 847, code NAF 6419 Z.

Sont rattachées à la Caisse régionale, 46 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses locales, de 2 fonds dédiés et d'une société technique de titrisation.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

La Caisse régionale fait partie, avec 13 autres Caisses régionales, des entités ayant émis des Certificats Coopératifs d'Investissements, qui leur permettent d'être cotés sur le marché financier et plus particulièrement au compartiment B d'Euronext Paris.

Crédit Agricole S.A. détient 25% des Certificats Coopératifs d'Associés et des Certificats Coopératifs d'Investissement émis par la Caisse régionale.

Crédit Agricole S.A. coordonne l'action des Caisses régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code Monétaire et Financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses régionales garantissent le passif de Crédit Agricole S.A. à hauteur de leur fonds propres.

La Caisse régionale fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole.

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe « Crédit Agricole d'Ille et Vilaine » (dénommé Groupe), constitué de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, des 46 Caisses locales, de 2 fonds dédiés et d'une société technique de titrisation entrant dans le périmètre de consolidation (Groupe), utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009.



# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Intérêts et produits assimilés	3.1	153 679	312 996	157 796
Intérêts et charges assimilées	3.1	-82 688	-157 669	-82 866
Commissions (produits)	3.2	63 835	131 032	68 572
Commissions (charges)	3.2	-11 068	-24 810	-13 346
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	-1 193	-1 291	407
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	19 841	23 741	21 742
Produits des autres activités	3.5	1 375	6 101	1 036
Charges des autres activités	3.5	-3 177	-6 315	-2 316
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>140 604</b>	<b>283 785</b>	<b>151 025</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	-74 284	-142 796	-72 173
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-3 059	-6 413	-2 998
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>63 261</b>	<b>134 576</b>	<b>75 854</b>
Coût du risque	3.8	-6 571	-3 840	-4 722
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>56 690</b>	<b>130 736</b>	<b>71 132</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	0	20	0
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5.11	0	0	0
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>56 690</b>	<b>130 756</b>	<b>71 132</b>
Impôts sur les bénéfices		-12 713	-42 999	-22 386
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	5.8	0	0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>43 977</b>	<b>87 757</b>	<b>48 746</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>43 977</b>	<b>87 757</b>	<b>48 746</b>

## RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Résultat net</b>		<b>43 977</b>	<b>87 757</b>	<b>48 746</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.10	-1407	721	1175
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>-1407</b>	<b>721</b>	<b>1175</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.10	0	0	0
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.10	485	-248	-404
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.10	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées		0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>		<b>-922</b>	<b>473</b>	<b>771</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.10			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.10	6671	129	1365
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.10			
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>6671</b>	<b>129</b>	<b>1365</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.10	0	0	0
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres-recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.10	-1537	1941	988
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.10	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées		0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>		<b>5134</b>	<b>2070</b>	<b>2353</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>4212</b>	<b>2543</b>	<b>3124</b>
<b>Résultat net et autres éléments du résultat global</b>		<b>48 189</b>	<b>90 300</b>	<b>51 870</b>
Dont part du Groupe		48 189	90 300	51 870
Dont participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0

## BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Caisse, banques centrales		32 998	42 802
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	12 000	9 680
Instruments dérivés de couverture		294	1 525
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	1 250 330	1 262 647
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	431 047	691 061
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	8 483 130	8 277 436
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		87 562	59 275
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		11 198	17 521
Actifs d'impôts courants et différés		58 625	40 434
Comptes de régularisation et actifs divers		264 213	201 814
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	5.8	0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participation dans les entreprises mises en équivalence		0	0
Immeubles de placement	5.9	19 615	17 841
Immobilisations corporelles	5.10	54 780	55 660
Immobilisations incorporelles	5.10	3 497	3 054
Ecarts d'acquisition	5.11	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>10 709 289</b>	<b>10 680 750</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Banques centrales		0	6 805
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	16 412	13 468
Instruments dérivés de couverture		153 793	116 910
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	6 353 797	6 486 034
Dettes envers la clientèle	5.6	2 420 435	2 371 285
Dettes représentées par un titre	5.7	24 285	23 940
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Passifs d'impôts courants et différés		20 822	55
Comptes de régularisation et passifs divers		178 251	161 783
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	5.12	47 908	47 763
Dettes subordonnées	5.7	20 439	20 007
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>9 236 142</b>	<b>9 248 050</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 473 147</b>	<b>1 432 700</b>
Capitaux propres - part du Groupe		1 473 136	1 432 689
Capital et réserves liées		270 677	268 089
Réserves consolidées		1 123 893	1 046 466
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		34 589	30 377
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Résultat de l'exercice		43 977	87 757
Participations ne donnant pas le contrôle		11	11
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>10 709 289</b>	<b>10 680 750</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Parti du Groupe								Participations ne donnant pas le contrôle						Capitaux propres consolidés		
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves liées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Capitaux propres	
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Elimination des titres autodétenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
(en milliers d'euros)																	
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2015</b>	180 292	1 146 333	-1 005	0	1 325 620	31 464	-3 630	27 834	0	1 353 454	1	0	0	0	0	1	1 353 455
Augmentation de capital	232	0	0	0	232	0	0	232	0	232	0	0	0	0	0	0	232
Variation des titres autodétenus	0	0	39	0	39	0	0	0	0	39	0	0	0	0	0	0	39
Emissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2015 d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2015	0	-10 738	0	0	-10 738	0	0	0	0	-10 738	0	0	0	0	0	0	-10 738
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	10	10
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	232	-10 738	39	0	-10 467	0	0	0	0	-10 467	10	0	0	0	10	-10 457	
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0	0	0	2 333	771	3 124	0	3 124	0	0	0	0	0	0	3 124
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	48 746	48 746	0	0	0	0	0	0	48 746
Autres variations	0	35	0	0	35	0	0	0	0	35	0	0	0	0	0	0	35
<b>Capitaux propres au 30 juin 2015</b>	180 524	1 135 630	-966	0	1 315 188	33 817	-2 859	30 958	48 746	1 394 892	11	0	0	0	11	1 394 903	
Augmentation de capital	-660	0	0	0	-660	0	0	-660	0	-660	0	0	0	0	0	0	-660
Variation des titres autodétenus	0	0	-181	0	-181	0	0	0	0	-181	0	0	0	0	0	0	-181
Emissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 2nd semestre 2015 d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 2nd semestre 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	-660	0	-181	0	-841	0	0	0	0	-841	0	0	0	0	0	0	-841
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0	0	0	-283	-298	-581	0	-581	0	0	0	0	0	0	-581
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 2nd semestre 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	39 011	39 011	0	0	0	0	0	0	39 011
Autres variations	0	208	0	0	208	0	0	0	0	208	0	0	0	0	0	0	208
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	179 864	1 135 838	-1 147	0	1 314 555	33 534	-3 157	30 377	87 757	1 432 689	11	0	0	0	11	1 432 700	
Affectation du résultat 2015	0	87 757	0	0	87 757	0	0	0	-87 757	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2016</b>	179 864	1 223 595	-1 147	0	1 402 312	33 534	-3 157	30 377	0	1 432 689	11	0	0	0	11	1 432 700	
Augmentation de capital	2 498	0	0	0	2 498	0	0	0	0	2 498	0	0	0	0	0	0	2 498
Variation des titres autodétenus	0	0	90	0	90	0	0	0	0	90	0	0	0	0	0	0	90
Emissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2016 d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2016	0	-10 350	0	0	-10 350	0	0	0	0	-10 350	0	0	0	0	0	0	-10 350
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	2 498	-10 350	90	0	-7 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-7 762
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0	0	0	5 134	-922	4 212	0	4 212	0	0	0	0	0	0	4 212
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2016	0	0	0	0	0	0	0	0	43 977	43 977	0	0	0	0	0	0	43 977
Autres variations	0	21	0	0	21	0	0	0	0	21	0	0	0	0	0	0	21
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016</b>	182 362	1 213 265	-1 057	0	1 384 570	38 668	-4 079	34 589	43 977	1 460 696	11	0	0	0	11	1 473 147	

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

L'augmentation de capital (2 498 milliers d'euros) correspond à des souscriptions des parts sociales des caisses locales sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 1 473 millions d'euros. Ils augmentent de 40 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (soit + 2,82%). Cette hausse s'explique principalement par :

- le résultat net consolidé du Groupe au 30 juin 2016, qui s'élève à 44 millions d'euros,
- les dividendes versés à Crédit Agricole SA et aux sociétaires des Caisses locales, qui s'élèvent à 10 millions d'euros.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2016	1er semestre 2015	31/12/2015
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>56 690</b>	<b>71 132</b>	<b>130 756</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 060	2 998	6 412
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	4 575	7 383	797
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	0	0	0
Résultat net des activités d'investissement	0	0	-694
Résultat net des activités de financement	432	431	870
Autres mouvements	7 036	-3 386	-16 132
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>15 103</b>	<b>7 426</b>	<b>-8 747</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	225 274	6 248	-75 437
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-160 856	-27 178	201 688
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	30 529	-53 937	-133 470
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-53 727	-16 680	-51 720
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Impôts versés	-11 200	-7 676	-30 280
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>30 020</b>	<b>-99 223</b>	<b>-89 219</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>101 813</b>	<b>-20 665</b>	<b>32 790</b>
<b>Flux liés aux participations</b>	<b>0</b>	<b>-50</b>	<b>-247</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-2 622</b>	<b>-1 451</b>	<b>-4 974</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-2 622</b>	<b>-1 501</b>	<b>-5 221</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)</b>	<b>-7 730</b>	<b>-10 406</b>	<b>-10 928</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-870</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>-7 730</b>	<b>-10 406</b>	<b>-11 798</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>91 461</b>	<b>-32 572</b>	<b>15 771</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>49 371</b>	<b>33 600</b>	<b>33 600</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	35 996	35 149	35 149
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	13 375	-1 549	-1 549
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>140 825</b>	<b>1 012</b>	<b>49 371</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	32 998	38 938	35 996
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	107 827	-37 926	13 375
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>91 454</b>	<b>-32 588</b>	<b>15 771</b>

(1) Composé du solde net des postes Caisses et banques centrales, hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés)

(2) Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale sur le premier semestre 2016 aux porteurs de CCI et CCA à hauteur de 8 324 milliers d'euros et aux porteurs de parts sociales à hauteur de 2 026 milliers d'euros. Ainsi que la hausse du capital des Caisses locales (souscriptions de parts sociales) pour 2 498 milliers d'euros.

(4) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2016 l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse régionale du Crédit Agricole mutuel d'Ille et Vilaine s'élève à 0 euros.

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

## ***1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés***

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2016 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016. Celles-ci portent sur :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
<b>Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>IFRS 2 Paiement fondé sur des actions</u></li> <li>- Reformulation de la définition d'une condition d'acquisition de droits</li> <li>- <u>IFRS 3 Regroupements d'entreprises</u></li> <li>- <u>Harmonisation sur la comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix ; évaluation à la juste valeur des compléments de prix éventuels</u></li> <li>- <u>IFRS 8 Secteurs opérationnels</u></li> <li>- Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs</li> <li>- <u>IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</u> Clarifications sur la méthode optionnelle de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles</li> <li>- <u>IAS 24 Information relative aux parties liées</u></li> <li>- Modification de la définition d'une partie liée</li> </ul>	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)  1 <sup>er</sup> février 2015 (1)	Oui   Oui   Oui   Non   Oui
<b>Amendement à IAS 19 Avantages du personnel</b> Régimes à prestations définies : précision sur la comptabilisation des cotisations des membres du personnel qui se rattachent aux services rendus mais qui ne dépendent pas du nombre d'années de service	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 <sup>er</sup> février 2015 (1)	Oui
<b>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 41 Agriculture</b>	23 novembre 2015 (UE 2015/2113)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Non



Evaluation d'un actif biologique selon IAS 41 s'il ne correspond pas à une plante productrice			
<b>Amendement à IFRS 11 Partenariats</b> Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe selon IFRS 3 si les actifs acquis constituent un "business" au sens d'IFRS 3 et non un simple groupe d'actifs	24 novembre 2015 (UE 2015/2173)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
<b>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</b> Clarifications sur la méthode d'amortissement fondée sur le revenu (interdite sous IAS 16 et acceptable sous IAS 38)	02 décembre 2015 (UE 2015/2231)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
<b>Améliorations des IFRS cycle 2012-2014 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente</u></li> <li>- Précision sur les modifications apportées à un plan de cession lorsqu'un actif non courant destiné à être cédé doit être reclassé en actif non courant destiné à être distribué, et réciproquement</li> <li>- <u>IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir</u> Clarification sur le maintien d'implication continue aux contrats de services dont la rémunération dépend de la performance des actifs transférés Informations non obligatoires pour les arrêtés intermédiaires sur la compensation des actifs et passifs financiers</li> <li>- <u>IAS 19 Avantages du personnel</u> Précision sur le taux de rendement des obligations d'Etat utilisé pour l'actualisation de la dette actuarielle</li> <li>- <u>IAS 34 Information financière intermédiaire</u></li> <li>- Clarification sur l'emplacement possible des autres informations à fournir</li> </ul>	15 décembre 2015 (UE 2015/2343)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
		1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
		1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
		1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui

<b>Amendement à IAS 1 Présentation des états financiers</b> Objectif d'amélioration de la présentation d'informations	18 décembre 2015 (UE 2015/2406)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Oui
<b>Amendement IAS 27 Etats financiers individuels</b> Autorisation à l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	18 décembre 2015 (UE 2015/2441)	1 <sup>er</sup> janvier 2016	Non

(1) Soit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans le Groupe.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et n'ont donc pas été appliquées par le Groupe au 30 juin 2016.

Cela concerne en particulier les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16.

La norme IFRS 9 Instruments Financiers publiée est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 devrait entrer en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

La Caisse régionale mutuel d'Ille et Vilaine s'est organisée pour mettre en œuvre cette norme dans les délais requis, en associant les fonctions comptables, finances et risques ainsi que l'ensemble des entités concernées. Dès début 2015, le Groupe a lancé des travaux de diagnostic des principaux enjeux de la norme IFRS 9. Les analyses ont prioritairement porté sur les changements induits par :

- Les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers ;
- La refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL). Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Elle repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

A ce stade de l'avancement du projet, le Groupe reste entièrement mobilisé sur la définition des options structurantes liées à l'interprétation de la norme. Parallèlement, le Groupe est entré dans une phase de déclinaison opérationnelle en vue du déploiement des premières évolutions d'architecture des systèmes d'information à partir du second semestre 2016.

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en même temps que l'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires. Elle remplacera les normes IAS 11, Contrats de construction, IAS 18, Produits des activités ordinaires, ainsi que les

interprétations IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31, Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme IFRS 15 regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Une étude d'impact de la mise œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée au second semestre 2016. Néanmoins, en première analyse, le groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée en 2017 afin d'en évaluer les principaux enjeux.

Par ailleurs, trois amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe : il s'agit des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie à IAS 12 Impôts sur le résultat, applicables au groupe Crédit Agricole au 1<sup>er</sup> janvier 2017, tandis que l'amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ces dates seront confirmées après adoption de ces textes par l'UE.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 du Groupe et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

## **2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période**

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2016 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10 Périmètre de consolidation au 30 juin 2016.

Dans le cadre de la simplification de la structure du Groupe Crédit Agricole, un projet est en cours afin de procéder à un reclassement des Certificats Coopératifs d'Investissement (« CCI ») et des Certificats Coopératifs d'Associé (« CCA ») actuellement détenus par Crédit Agricole S.A dans une holding (« Sacam Mutualisation ») conjointement détenue par les Caisses régionales. Le rachat par « Sacam Mutualisation » de la majorité des CCI/CCA actuellement détenus par Crédit Agricole SA est estimé à un montant préliminaire de 18 milliards d'euros (valeur estimée au 31 décembre 2015, à ajuster en fonction de l'évolution des capitaux propres des Caisses régionales entre cette date et la date de réalisation de l'opération) . Le financement de « Sacam Mutualisation » se fera via un apport en capital des Caisses régionales (souscription par chacune des Caisses régionales à une augmentation de capital lui permettant d'acquérir les CCI/CCA détenus par Crédit Agricole SA). Des prêts à moyen et long termes de Crédit Agricole SA pour un montant total d'environ 11 milliards d'euros au taux de 2,15% seront faits aux Caisses régionales pour financer une partie de l'augmentation de capital de « Sacam Mutualisation ».

Cette opération, qui fait l'objet d'une lettre d'intention signée par l'ensemble des parties prenantes mi-février, s'inscrit dans une optique de simplification de la structure du Groupe, d'accroissement de la mutualisation des résultats des Caisses régionales et permettra le maintien et le renforcement de la solidarité économique entre les Caisses régionales qui existe déjà aujourd'hui indirectement au travers de la participation de Crédit Agricole SA dans les Caisses régionales et de la garantie Switch CCI/CCA.

Cette opération est sans incidence sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2016 de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine. Sa réalisation prévue au troisième trimestre 2016 entrainera le débouclage de la garantie Switch pour sa composante couvrant les CCI/CCA et le remboursement du dépôt auprès de Crédit Agricole SA relatif à cette garantie (5 milliards d'euros pour l'ensemble des Caisses régionales et 76 millions d'euros pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine).

### 3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

#### 3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 144	2 687	1 405
Sur opérations internes au Crédit Agricole	10 908	19 863	10 020
Sur opérations avec la clientèle	124 856	281 475	142 021
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	2 395	4 035	1 673
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	254	650	340
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	14 119	4 286	2 337
Sur opérations de location-financement	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	3	0	0
<b>Produits d'intérêts (1) (2)</b>	<b>153 679</b>	<b>312 996</b>	<b>157 796</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-967	-2 328	-1 297
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-40 542	-90 419	-46 168
Sur opérations avec la clientèle	-10 160	-25 176	-14 669
Sur dettes représentées par un titre	-66	-188	-104
Sur dettes subordonnées	-432	-870	-431
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-30 520	-38 683	-20 192
Sur opérations de location-financement	0	0	0
Autres intérêts et charges assimilées	-1	-5	-5
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-82 688</b>	<b>-157 669</b>	<b>-82 866</b>

(1) dont 2 836 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2016 contre 5 532 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 2 699 milliers d'euros au 30 juin 2015.

(2) dont 4 797 milliers d'euros au 30 juin 2016 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 10 200 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 5 022 milliers d'euros au 30 juin 2015.

#### 3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2016			31/12/2015			30/06/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	773	-99	674	1 577	-138	1 439	849	-98	751
Sur opérations internes au Crédit Agricole	6 048	-7 818	-1 770	14 050	-17 828	-3 778	7 110	-9 322	-2 212
Sur opérations avec la clientèle	17 346	-508	16 838	33 502	-997	32 505	16 895	-855	16 040
Sur opérations sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sur opérations de change	56	0	56	101	0	101	50	0	50
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	38 516	-2 574	35 942	79 849	-5 712	74 137	42 508	-2 791	39 717
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 096	-69	1 027	1 953	-135	1 818	1 160	-280	880
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>63 835</b>	<b>-11 068</b>	<b>52 767</b>	<b>131 032</b>	<b>-24 810</b>	<b>106 222</b>	<b>68 572</b>	<b>-13 346</b>	<b>55 226</b>

### 3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus	0	0	0
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-1 541	-1 715	155
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	0	11	0
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	178	296	141
Résultat de la comptabilité de couverture	170	117	111
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>-1 193</b>	<b>-1 291</b>	<b>407</b>

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2016		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>50 470</b>	<b>50 470</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	24 888	14 100	10 788
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	25 582	36 370	-10 788
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>146 663</b>	<b>146 493</b>	<b>170</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	87 446	58 930	28 516
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	59 217	87 563	-28 346
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>197 133</b>	<b>196 963</b>	<b>170</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2015		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>38 838</b>	<b>38 838</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	25 597	13 241	12 356
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	13 241	25 597	-12 356
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>133 697</b>	<b>133 580</b>	<b>117</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	58 930	74 650	-15 720
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	74 767	58 930	15 837
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>172 535</b>	<b>172 418</b>	<b>117</b>

(en milliers d'euros)	30/06/2015		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>36 353</b>	<b>36 354</b>	<b>-1</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	23 029	13 325	9 704
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	13 324	23 029	-9 705
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>131 308</b>	<b>131 196</b>	<b>112</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	52 713	78 483	-25 770
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	78 595	52 713	25 882
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>167 661</b>	<b>167 550</b>	<b>111</b>

### 3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus (1)	20 790	13 768	13 321
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (2)	-938	10 479	8 484
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres) (3)	-11	-506	-63
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	0	0	0
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>19 841</b>	<b>23 741</b>	<b>21 742</b>

(1) dont 19 287 milliers d'euros de dividendes reçus en 2016 sur le titre SAS Rue La Boétie, contre 10 783 milliers d'euros en 2015.

(2) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 Coût du risque

(3) Les titres ayant faits l'objet d'une dépréciation en 2016 concernent SACAM FIA-Net pour 9K€ et GIE CA INNOVE pour 3K€

### 3.5. Produits et charges nets des autres activités

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	0	0	0
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	0	0	0
Autres produits nets de l'activité d'assurance	0	0	0
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0
Produits nets des immeubles de placement	-588	-1 466	-592
Autres produits (charges) nets	-1 214	1 252	-688
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>-1 802</b>	<b>-214</b>	<b>-1 280</b>

### 3.6. Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charges de personnel	42 626	83 328	41 719
Impôts et taxes	5 169	6 364	4 496
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	26 489	53 104	25 958
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>74 284</b>	<b>142 796</b>	<b>72 173</b>

### Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Salaires et traitements (1)	22 324	42 660	22 298
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 584	5 042	2 459
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	13	2 219	7
Autres charges sociales	8 108	16 459	7 912
Intéressement et participation	4 754	7 394	4 384
Impôts et taxes sur rémunération	4 843	9 554	4 659
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>42 626</b>	<b>83 328</b>	<b>41 719</b>

(1) Dont médailles du travail pour 30 milliers d'euros au 1er semestre 2016 contre 67 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 29 milliers d'euros au 1er semestre 2015.

### **3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles**

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>3 059</b>	<b>6 240</b>	<b>2 998</b>
- immobilisations corporelles	3 049	6 234	2 998
- immobilisations incorporelles	10	6	0
<b>Dotations (reprises) aux dépréciations</b>	<b>0</b>	<b>173</b>	<b>0</b>
- immobilisations corporelles	0	0	0
- immobilisations incorporelles	0	173	0
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3 059</b>	<b>6 413</b>	<b>2 998</b>



### 3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>-27 771</b>	<b>-56 816</b>	<b>-32 709</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	0	0	0
Prêts et créances	-26 372	-51 291	-30 143
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	-73	-112	-17
Engagements par signature	-991	-4 493	-2 489
Risques et charges	-335	-920	-60
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>21 284</b>	<b>53 148</b>	<b>30 653</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	0	0	0
Prêts et créances	20 454	42 482	24 939
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	81	177	1
Engagements par signature	393	6 571	3 837
Risques et charges	356	3 918	1 876
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-6 487</b>	<b>-3 668</b>	<b>-2 056</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés	0	0	0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-107	-527	-62
Récupérations sur prêts et créances amortis	85	450	86
Décotes sur crédits restructurés	-34	-24	-6
Pertes sur engagements par signature	0	0	0
Autres pertes	-28	-71	-2 684
Autres produits	0	0	0
<b>Coût du risque</b>	<b>-6 571</b>	<b>-3 840</b>	<b>-4 722</b>

### 3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	0	20	0
Plus-values de cession	0	20	0
Moins-values de cession	0	0	0
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	0	0	0
Plus-values de cession	0	0	0
Moins-values de cession	0	0	0
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>	0	0	0
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	0	20	0

### 3.10. Impôts

#### Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charge d'impôt courant	20 929	36 381	26 023
Charge d'impôt différé	-8 216	6 618	-3 637
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>12 713</b>	<b>42 999</b>	<b>22 386</b>

#### Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2016

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	56 690	34,43%	19 518
Effet des différences permanentes			-6 074
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			224
Effet de l'imposition à taux réduit			-183
Effet des autres éléments			-772
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>22,42%</b>	<b>12 713</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2016.

Au 31 décembre 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	130 756	38%	49 687
Effet des différences permanentes			-3 986
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-48
Effet de l'imposition à taux réduit			-528
Effet des autres éléments			-2 126
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>32,88%</b>	<b>42 999</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	71 132	38%	27 030
Effet des différences permanentes			-3 588
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			380
Effet de l'imposition à taux réduit			-276
Effet des autres éléments			-1 160
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>31,47%</b>	<b>22 386</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2015.

### 3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

#### Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-1 407	721	1 175
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	485	-248	-404
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entreprises mises en équivalence	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-922</b>	<b>473</b>	<b>771</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>			
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	0	0	0
Transferts en résultat	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	6 671	129	1 365
Ecart de réévaluation de la période	5 734	10 598	9 850
Transfert en résultat	937	-10 469	-8 485
Autres variations	0	0	0
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	0	0	0
Transferts en résultat	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	-1 537	1 941	988
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entreprises mises en équivalence	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>5 134</b>	<b>2 070</b>	<b>2 353</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>4 212</b>	<b>2 543</b>	<b>3 124</b>
Dont part Groupe	4 212	2 543	3 124
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0

	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Montant brut	6 671	129	1 365
Impôt	- 1 537	1 941	988
Total net	5 134	2 070	2 353

## Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

(en milliers d'euros)	30/06/2016				Variation				31/12/2015			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-6 219	2 140	-4 079	-4 079	-1 407	485	-922	-922	-4 812	1 655	-3 157	-3 157
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-6 219	2 140	-4 079	-4 079	-1 407	485	-922	-922	-4 812	1 655	-3 157	-3 157
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-6 219</b>	<b>2 140</b>	<b>-4 079</b>	<b>-4 079</b>	<b>-1 407</b>	<b>485</b>	<b>-922</b>	<b>-922</b>	<b>-4 812</b>	<b>1 655</b>	<b>-3 157</b>	<b>-3 157</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	49 877	-11 209	38 668	38 668	6 671	-1 537	5 134	5 134	43 206	-9 672	33 534	33 534
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	49 877	-11 209	38 668	38 668	6 671	-1 537	5 134	5 134	43 206	-9 672	33 534	33 534
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>49 877</b>	<b>-11 209</b>	<b>38 668</b>	<b>38 668</b>	<b>6 671</b>	<b>-1 537</b>	<b>5 134</b>	<b>5 134</b>	<b>43 206</b>	<b>-9 672</b>	<b>33 534</b>	<b>33 534</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>43 658</b>	<b>-9 069</b>	<b>34 589</b>	<b>34 589</b>	<b>5 264</b>	<b>-1 052</b>	<b>4 212</b>	<b>4 212</b>	<b>38 394</b>	<b>-8 017</b>	<b>30 377</b>	<b>30 377</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2015				Variation				31/12/2014			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-4 812	1 655	-3 157	-3 157	721	-248	473	473	-5 533	1 903	-3 630	-3 630
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-4 812	1 655	-3 157	-3 157	721	-248	473	473	-5 533	1 903	-3 630	-3 630
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-4 812</b>	<b>1 655</b>	<b>-3 157</b>	<b>-3 157</b>	<b>721</b>	<b>-248</b>	<b>473</b>	<b>473</b>	<b>-5 533</b>	<b>1 903</b>	<b>-3 630</b>	<b>-3 630</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	43 206	-9 672	33 534	33 534	129	1 941	2 070	2 070	43 077	-11 613	31 464	31 464
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	43 206	-9 672	33 534	33 534	129	1 941	2 070	2 070	43 077	-11 613	31 464	31 464
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>43 206</b>	<b>-9 672</b>	<b>33 534</b>	<b>33 534</b>	<b>129</b>	<b>1 941</b>	<b>2 070</b>	<b>2 070</b>	<b>43 077</b>	<b>-11 613</b>	<b>31 464</b>	<b>31 464</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>38 394</b>	<b>-8 017</b>	<b>30 377</b>	<b>30 377</b>	<b>850</b>	<b>1 693</b>	<b>2 543</b>	<b>2 543</b>	<b>37 544</b>	<b>-9 710</b>	<b>27 834</b>	<b>27 834</b>

## 4. Informations sectorielles

### Information par secteur opérationnel

La Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métier, par pôles d'activités et par zones géographiques.

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	10 586	8 266
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	1 414	1 414
<b>Valeur au bilan</b>	<b>12 000</b>	<b>9 680</b>
<i>Dont Titres prêtés</i>	0	0

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Titres de dettes	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit	0	0
- Créances sur la clientèle	0	0
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Valeurs reçues en pension	0	0
Instruments dérivés	10 586	8 266
<b>Valeur au bilan</b>	<b>10 586</b>	<b>8 266</b>

### Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Titres de dettes	1 414	1 414
- Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 414	1 414
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit	0	0
- Créances sur la clientèle	0	0
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Valeurs reçues en pension	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 414</b>	<b>1 414</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	16 412	13 468
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>16 412</b>	<b>13 468</b>

### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Titres vendus à découvert	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0
Instruments dérivés	16 412	13 468
<b>Total Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>16 412</b>	<b>13 468</b>

## Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

### 5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2016			31/12/2015		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	157 631	4 438	0	150 261	3 355	138
Obligations et autres titres à revenu fixe	578 917	18 035	694	593 296	13 617	1 424
Actions et autres titres à revenu variable	44 390	9 048	425	52 390	11 157	444
Titres de participation non consolidés	469 392	19 913	437	466 700	17 686	604
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>1 250 330</b>	<b>51 434</b>	<b>1 556</b>	<b>1 262 647</b>	<b>45 815</b>	<b>2 610</b>
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
<b>Total des créances disponibles à la vente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)</b>	<b>1 250 330</b>	<b>51 434</b>	<b>1 556</b>	<b>1 262 647</b>	<b>45 815</b>	<b>2 610</b>
Impôts		-11 596	-386		-10 388	-709
<b>Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôt)</b>		<b>39 838</b>	<b>1 170</b>		<b>35 427</b>	<b>1 901</b>

(1) dont -23 473 M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30/06/2016, contre -23 461 M€ au 31/12/2015 et -23 023 M€ au 30/06/2015

Par exception, les titres SAS Rue la Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 388 431 milliers d'euros au 30 juin 2016 comme au 31 décembre 2015 et contre 377 386 au 30 juin 2015.

### 5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

#### Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
<b>Etablissements de crédit</b>		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Prêts et avances	9 327	7 897
- Comptes et prêts	9 327	7 897
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	3 280	5 587
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	0	0
- Valeurs reçues en pension	0	0
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Prêts subordonnés	0	0
- Autres prêts et créances	0	0
<b>Valeur brute</b>	<b>9 327</b>	<b>7 897</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>9 327</b>	<b>7 897</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Prêts et avances	421 720	683 164
- Comptes ordinaires	104 794	34 390
- Comptes et avances à terme	316 926	620 469
- Prêts subordonnés	0	28 305
<b>Valeur brute</b>	<b>421 720</b>	<b>683 164</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole</b>	<b>421 720</b>	<b>683 164</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>431 047</b>	<b>691 061</b>



## Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Titres de dettes	<b>2 506</b>	<b>2 457</b>
- Titres non cotés sur un marché actif	2 506	2 457
Prêts et avances	<b>8 710 831</b>	<b>8 503 701</b>
- Créances commerciales	19 799	22 326
- Autres concours à la clientèle	8 601 667	8 411 015
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Prêts subordonnés	0	0
- Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0
- Créances nées d'opérations de réassurance	0	0
- Avances en comptes courants d'associés	41 026	22 108
- Comptes ordinaires débiteurs	48 339	48 252
<b>Valeur brute</b>	<b>8 713 337</b>	<b>8 506 158</b>
Dépréciations	-230 207	-228 722
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>8 483 130</b>	<b>8 277 436</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier	0	0
Location-financement mobilier, location simple et opérations	0	0
<b>Valeur brute</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeur nette des opérations de location financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>8 483 130</b>	<b>8 277 436</b>

## Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	482 135	0	0	0	482 135
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	9 327	0	0	0	9 327
Grandes entreprises	1 315 677	73 895	55 569	28 865	1 231 243
Clientèle de détail	6 915 525	134 129	74 786	70 987	6 769 752
<b>Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)</b>	<b>8 722 664</b>	<b>208 024</b>	<b>130 355</b>	<b>99 852</b>	<b>8 492 457</b>

(1) Dont encours clientèle restructurés pour 44 475 milliers d'euros

	31/12/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	496 741	0	0	0	496 741
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	7 897	0	0	0	7 897
Grandes entreprises	1 324 313	77 603	58 742	25 203	1 240 368
Clientèle de détail	6 685 104	134 386	73 309	71 468	6 540 327
<b>Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)</b>	<b>8 514 055</b>	<b>211 989</b>	<b>132 051</b>	<b>96 671</b>	<b>8 285 333</b>

(1) Dont encours clientèle restructurés pour 46 279 milliers d'euros

### 5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Créances sur la clientèle</b>	228 722	0	27 277	-25 792	0	0	230 207
<i>dont dépréciations collectives</i>	96 671	0	5 412	-2 231	0	0	99 852
<b>Opérations de location financement</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	23 462	0	11	0	0	0	23 473
<b>Autres actifs financiers</b>	265	0	73	-131	0	0	207
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>252 449</b>	<b>0</b>	<b>27 361</b>	<b>-25 923</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>253 887</b>

	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>							0
<b>Créances sur la clientèle</b>	230 830		53 069	-55 177			228 722
<i>dont dépréciations collectives</i>	93 294		9 926	-6 549			96 671
<b>Opérations de location financement</b>							0
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>							0
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	22 960		505	-3			23 462
<b>Autres actifs financiers</b>	412		112	-259			265
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>254 202</b>	<b>0</b>	<b>53 686</b>	<b>-55 439</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>252 449</b>

## 5.5. Exposition au risque souverain

Le Groupe n'est pas exposé aux dettes souveraines sur les pays européens sous surveillance.

## 5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

### Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	386	135
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	247	0
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	0	0
Valeurs données en pension	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
<b>Total</b>	<b>386</b>	<b>135</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	6	26 602
Comptes et avances à terme	6 353 405	6 459 297
<b>Total</b>	<b>6 353 411</b>	<b>6 485 899</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>6 353 797</b>	<b>6 486 034</b>

### Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	1 633 677	1 586 976
Comptes d'épargne à régime spécial	41 734	38 839
Autres dettes envers la clientèle	745 024	745 470
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 420 435</b>	<b>2 371 285</b>

## 5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
<b>Dettes représentées par un titre</b>		
Bons de caisse	77	77
Titres du marché interbancaire	0	0
Titres de créances négociables	24 208	23 863
Emprunts obligataires	0	0
Autres dettes représentées par un titre	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>24 285</b>	<b>23 940</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	20 439	20 007
Dettes subordonnées à durée indéterminée	0	0
Dépôt de garantie à caractère mutuel	0	0
Titres et emprunts participatifs	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>20 439</b>	<b>20 007</b>

Sur le premier semestre 2016, le Groupe n'a pas émis de dettes subordonnées.

## 5.8 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Le Groupe n'a pas d'actifs non courants destinés à être cédés ni d'activités abandonnées.

## 5.9. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Valeur brute	25 076	0	2 363	0	0	0	27 439
Amortissements et dépréciations	7 235	0	589	0	0	0	7 824
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>17 841</b>	<b>0</b>	<b>1 774</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19 615</b>

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Valeur brute	25 365	0	71	360	0	0	25 076
Amortissements et dépréciations	6 130	0	1 191	86	0	0	7 235
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>19 235</b>	<b>0</b>	<b>1 120</b>	<b>274</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 841</b>

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, s'élève à 27 439 milliers d'euros au 30 juin 2016 contre 25 076 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 25 365 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

## Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	0	0
Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	0	0
Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	27 439	25 076
<b>Valeur de marché des immeubles de placement</b>	<b>27 439</b>	<b>25 076</b>

Tous les immeubles de placement font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti au bilan.

## 5.10. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	159 561	0	2 169	0	0	1	161 731
Amortissements et dépréciations (1)	- 103 901	0	- 3 050	0	0	-	- 106 951
<b>Valeur au bilan</b>	<b>55 660</b>	<b>0</b>	<b>- 881</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>54 780</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	12 673	0	453	0	0	0	13 126
Amortissements et dépréciations	- 9 619	0	- 10	0	0	0	- 9 629
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 054</b>	<b>0</b>	<b>443</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 497</b>

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>							
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	154 624	0	4 952	- 15	0	0	159 561
Amortissements et dépréciations (1)	- 97 683	0	- 6 233	15	0	0	- 103 901
<b>Valeur au bilan</b>	<b>56 941</b>	<b>0</b>	<b>- 1 281</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>55 660</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	12 631	0	42	0	0	0	12 673
Amortissements et dépréciations	- 9 440	0	- 179	0	0	0	- 9 619
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 191</b>	<b>0</b>	<b>- 137</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 054</b>

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

## 5.11 Ecarts d'acquisition

La Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine n'est pas concerné par des écarts d'acquisition.

## 5.12. Provisions

	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	12 180	0	0	0	0	0	0	12 180
Risques d'exécution des engagements par signature	13 284	0	991	-31	-393	0	0	13 851
Risques opérationnels	2 807	0	0	-45	0	0	0	2 762
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	3 229	0	711	-26	0	0	1 407	5 321
Litiges divers	7 713	0	335	-432	-356	0	0	7 260
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres risques	8 550	0	991	-2 160	-847	0	0	6 534
<b>Total</b>	<b>47 763</b>	<b>0</b>	<b>3 028</b>	<b>-2 694</b>	<b>-1 596</b>	<b>0</b>	<b>1 407</b>	<b>47 908</b>

	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	11 875	0	4 559	0	-4 254	0	0	12 180
Risques d'exécution des engagements par signature	15 362	0	4 493	0	-6 571	0	0	13 284
Risques opérationnels	3 189	0	613	0	-995	0	0	2 807
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	4 525	0	2 279	-2597	-27	0	-951	3 229
Litiges divers	8 653	0	433	-144	-1 229	0	0	7 713
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres risques	12 547	0	2 182	-4045	-2 134	0	0	8 550
<b>Total</b>	<b>56 151</b>	<b>0</b>	<b>14 559</b>	<b>-6 786</b>	<b>-15 210</b>	<b>0</b>	<b>-951</b>	<b>47 763</b>

### **Risques sur les produits épargne logement**

Pas de mouvement sur la provision sur les produits épargne logement

### **Risques opérationnels**

Cette provision est destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de l'établissement. Cette provision s'élève à 2 762 milliers d'euros au 30 juin 2016.

### **Engagement (sociaux) retraites et assimilés**

Augmentation de la provision pour charges de retraite ( + 685 milliers d'euros ).

Transfert de 1 407 milliers d'euros de provisions vers les capitaux propres, au titre de l'application de la norme IAS19.

### **Litiges divers**

Diminution de la provision sur divers litiges avec des clients (- 453 milliers d'euros).

### **Autres Risques**

Diminution des provisions pour autres risques et charges ( - 2 016 milliers d'euros).

## Provision épargne-logement :

### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	753 748	644 363
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	699 003	678 177
Ancienneté de plus de 10 ans	536 518	525 875
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>1 989 269</b>	<b>1 848 415</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>319 646</b>	<b>320 342</b>
<b>Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>2 308 915</b>	<b>2 168 757</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2016 pour les données au 30 juin 2016 et à fin novembre 2015 pour les données du 31 décembre 2015.

### Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
<b>Plans d'épargne-logement :</b>	5 058	6 539
<b>Comptes épargne-logement :</b>	54 538	65 696
<b>Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>59 596</b>	<b>72 235</b>

### Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	3 486	3 486
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2 531	2 531
Ancienneté de plus de 10 ans	6 162	6 162
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>12 179</b>	<b>12 179</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>12 179</b>	<b>12 179</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

## 5.13. Capitaux propres

### ➤ Composition du capital au 30 juin 2016

Au 30 juin 2016, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
<b>Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)</b>	2 277 243	37,57%	37,57%
Dont part du Public	1 260 072	20,79%	20,79%
Dont part Crédit Agricole S.A.	999 476	16,49%	16,49%
Dont part autodétenue	17 695	0,29%	0,29%
<b>Certificats Coopératifs d'associés (CCA)</b>	515 730	8,51%	8,51%
Dont part du Public	0	0,00%	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	515 730	8,51%	8,51%
<b>Parts sociales</b>	3 267 849	53,92%	53,92%
Dont 46 Caisses Locales	3 267 818	53,92%	53,92%
Dont 15 administrateurs de la CR	30	0,00%	0,00%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0,00%	0,00%
<b>Total</b>	<b>6 060 822</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La valeur nominale des titres est de 15,25 euros et le montant du capital est de 92 428 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

### ►Dividendes

Au titre de l'exercice 2015, l'Assemblée générale du 30/03/2016 de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 1,50%.

### Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Parts sociales versées par les Caisses locales	Sous total (1)	Parts Sociales (2)	Total
	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2011	7 461	1 707	3 795	12 963	1 784	14 747
2012	5 981	1 367	3 140	10 488	1 385	11 873
2013	6 282	1 434	2 826	10 542	1 226	11 768
2014	6 717	1 532	2 489	10 738	942	11 680
2015	6 777	1 547	2 026	10 350	748	11 098

(en milliers d'euros)

(1) Le montant net correspond au résultat distribué :

- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCI (le public et Crédit Agricole S.A)
- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCA (Crédit Agricole S.A)
- Par les Caisses locales à ses sociétaires
- 

(2) Le montant net correspond aux dividendes versés par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux Caisses locales.

### Dividendes payés au cours du semestre

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 10 350 milliers d'euros en 2016, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.



## 6. Engagements de financement et de garantie

### Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>966 230</b>	<b>975 511</b>
. Engagements en faveur des établissements de crédit	20 061	61 790
. Engagements en faveur de la clientèle	946 169	913 721
Ouverture de crédits confirmés	487 012	506 371
- Ouverture de crédits documentaires	4 412	2 550
- Autres ouvertures de crédits confirmés	482 600	503 821
Autres engagements en faveur de la clientèle	459 157	407 350
<b>Engagements de garantie</b>	<b>684 480</b>	<b>684 230</b>
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	366 339	366 350
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	0	0
Autres garanties (1)	366 339	366 350
. Engagements d'ordre de la clientèle	318 141	317 880
Cautions immobilières	120 643	114 076
Autres garanties d'ordre de la clientèle	197 498	203 804
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>112 269</b>	<b>76 343</b>
. Engagements reçus des établissements de crédit	112 269	76 343
. Engagements reçus de la clientèle	0	0
<b>Engagements de garantie</b>	<b>3 133 363</b>	<b>2 962 065</b>
. Engagements reçus des établissements de crédit	192 128	186 099
. Engagements reçus de la clientèle	2 941 235	2 775 966
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	502 292	483 608
Autres garanties reçues	2 438 943	2 292 358

(1) Dont 365 650 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 224 898 milliers d'euros.

## Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés) (1)</b>		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	2 468 830	2 629 541
Titres prêtés	0	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	3 757	1 588
Autres dépôts de garantie		0
Titres et valeurs donnés en pension	6	0
<b>Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie</b>	<b>2 472 593</b>	<b>2 631 129</b>
<b>Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés (2)</b>		
Titres empruntés	0	0
Titres et valeurs reçus en pension	0	0
Titres vendus à découvert	0	0
<b>Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 123 473 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 75 828 milliers d'euros.

### Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2016, la Caisse régionale du Crédit Agricole mutuel d'Ille et Vilaine a apporté 2 468 830 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 2 629 541 milliers d'euros au 31 décembre 2015. la Caisse régionale du Crédit Agricole mutuel d'Ille et Vilaine conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse régionale du Crédit Agricole mutuel d'Ille et Vilaine a apporté :

- 1 316 555 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 1 504 667 milliers d'euros au 31 décembre 2015 ;
- 191 518 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 194 110 milliers d'euros au 31 décembre 2015 ;
- 960 757 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 930 764 milliers euros au 31 décembre 2015.

## 7. Reclassements d'instruments financiers

- Principes retenus par le groupe

Les reclassements hors de la catégorie Actifs financiers détenus à des fins de transaction ou hors de la catégorie Actifs financiers disponibles à la vente ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine n'a pas reclassé d'actifs financiers en application de cet amendement.

## 8. Juste valeur des instruments financiers

### 8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

#### Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>8 914 177</b>	<b>9 372 507</b>	<b>0</b>	<b>516 952</b>	<b>8 855 555</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>431 047</b>	<b>428 572</b>	<b>0</b>	<b>428 572</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires et prêts JJ	108 074	108 074	0	108 074	0
Comptes et prêts à terme	322 973	320 498	0	320 498	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	0	0	0	0	0
Autres prêts et créances	0	0	0	0	0
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 483 130</b>	<b>8 943 935</b>	<b>0</b>	<b>88 380</b>	<b>8 855 555</b>
Créances commerciales	19 799	19 799	0	0	19 799
Autres concours à la clientèle	8 387 764	8 833 317	0	0	8 833 317
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	2 506	2 439	0	0	2 439
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Avances en comptes courants d'associés	40 947	40 947	0	40 947	0
Comptes ordinaires débiteurs	32 114	47 433	0	47 433	0
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>11 198</b>	<b>11 471</b>	<b>11 471</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 198	11 471	11 471	0	0
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>8 925 375</b>	<b>9 383 978</b>	<b>11 471</b>	<b>516 952</b>	<b>8 855 555</b>

	Valeur au bilan au 31 décembre 2015	Juste valeur au 31 décembre 2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>8 968 497</b>	<b>9 373 972</b>	<b>0</b>	<b>928 726</b>	<b>8 445 246</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>691 061</b>	<b>694 704</b>	<b>0</b>	<b>694 704</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires et prêts JJ	39 977	39 977	0	39 977	0
Comptes et prêts à terme	622 779	626 432	0	626 432	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	28 305	28 295	0	28 295	0
Titres non cotés sur un marché actif	0	0	0	0	0
Autres prêts et créances	0	0	0	0	0
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 277 436</b>	<b>8 679 268</b>	<b>0</b>	<b>234 022</b>	<b>8 445 246</b>
Créances commerciales	22 326	22 326	0	0	22 326
Autres concours à la clientèle	8 199 045	8 585 167	0	164 642	8 420 525
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	2 457	2 395	0	0	2 395
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Avances en comptes courants d'associés	22 108	21 973	0	21 973	0
Comptes ordinaires débiteurs	31 500	47 407	0	47 407	0
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>17 521</b>	<b>17 685</b>	<b>17 685</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 521	17 685	17 685	0	0
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>8 986 018</b>	<b>9 391 657</b>	<b>17 685</b>	<b>928 726</b>	<b>8 445 246</b>

## Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>6 353 797</b>	<b>6 341 563</b>	<b>0</b>	<b>6 341 563</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires et emprunts JJ	249	247	0	247	0
Comptes et emprunts à terme	6 353 548	6 341 316	0	6 341 316	0
Valeurs données en pension	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>2 420 435</b>	<b>2 413 826</b>	<b>0</b>	<b>2 372 092</b>	<b>41 734</b>
Comptes ordinaires créditeurs	1 633 677	1 633 523	0	1 633 523	0
Comptes d'épargne à régime spécial	41 734	41 734	0	0	41 734
Autres dettes envers la clientèle	745 024	738 569	0	738 569	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0	0	0	0
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>24 285</b>	<b>24 928</b>	<b>0</b>	<b>24 928</b>	<b>0</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>20 439</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>8 818 956</b>	<b>8 800 317</b>	<b>0</b>	<b>8 758 583</b>	<b>41 734</b>

	Valeur au bilan au 31 décembre 2015	Juste valeur au 31 décembre 2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>6 486 034</b>	<b>6 685 872</b>	<b>0</b>	<b>6 685 872</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires et emprunts JJ	26 603	26 603	0	26 603	0
Comptes et emprunts à terme	6 459 431	6 659 269	0	6 659 269	0
Valeurs données en pension	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>2 371 285</b>	<b>2 226 274</b>	<b>0</b>	<b>2 187 435</b>	<b>38 839</b>
Comptes ordinaires créditeurs	1 586 976	1 586 766	0	1 586 766	0
Comptes d'épargne à régime spécial	38 839	38 839	0	0	38 839
Autres dettes envers la clientèle	745 470	600 669	0	600 669	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0	0	0	0
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>23 940</b>	<b>24 595</b>	<b>0</b>	<b>24 595</b>	<b>0</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>20 007</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>8 901 266</b>	<b>8 956 741</b>	<b>0</b>	<b>8 917 902</b>	<b>38 839</b>

## 8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

### Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

(en milliers d'euros)	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>10 586</b>	<b>0</b>	<b>10 586</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
Instruments dérivés	10 586	0	10 586	0
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>1 414</b>	<b>0</b>	<b>1 414</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	1 414	0	1 414	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 414	0	1 414	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>1 250 330</b>	<b>495 961</b>	<b>754 369</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	157 631	157 631	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	578 917	338 330	240 587	0
Actions et autres titres à revenu variable (1)	513 782	0	513 782	0
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>294</b>	<b>0</b>	<b>294</b>	<b>0</b>
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>1 262 624</b>	<b>495 961</b>	<b>766 663</b>	<b>0</b>
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Y compris 388 431 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût (cf Titres à l'actif de la note 1.3 Principes et méthodes comptables présentés dans les états financiers du 31 décembre 2015)

	31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>8 266</b>	<b>0</b>	<b>8 266</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
Instruments dérivés	8 266	0	8 266	0
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>1 414</b>	<b>0</b>	<b>1 414</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	1 414	0	1 414	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 414	0	1 414	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>1 262 648</b>	<b>320 265</b>	<b>942 383</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	150 261	150 261	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	593 296	170 004	423 292	0
Actions et autres titres à revenu variable (1)	519 091	0	519 091	0
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>1 525</b>	<b>0</b>	<b>1 525</b>	<b>0</b>
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>1 273 853</b>	<b>320 265</b>	<b>953 588</b>	<b>0</b>
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Y compris 388 431 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût (cf Titres à l'actif de la note 1.3 Principes et méthodes comptables présentés dans les états financiers du 31 décembre 2015)

### Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>16 412</b>	<b>0</b>	<b>16 412</b>	<b>0</b>
Titres vendus à découvert	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Instruments dérivés	16 412	0	16 412	0
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur optio</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>153 793</b>	<b>0</b>	<b>153 793</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>170 205</b>	<b>0</b>	<b>170 205</b>	<b>0</b>
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>13 468</b>	<b>0</b>	<b>13 468</b>	<b>0</b>
Titres vendus à découvert	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Instruments dérivés	13 468	0	13 468	0
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur optio</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>116 910</b>	<b>0</b>	<b>116 910</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>130 378</b>	<b>0</b>	<b>130 378</b>	<b>0</b>
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



- **Changements de modèles de valorisation**

Le Groupe n'a réalisé aucun changement de méthode de valorisation.

- **Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3**

Le Groupe n'a pas de passifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3.

## **9. Impacts des évolutions comptables ou autres événements**

La Caisse régionale du Crédit Agricole mutuel d'Ille et Vilaine n'est pas concernée par des impacts liés à des évolutions comptables ou autres événements.

## **10. Parties liées**

Les parties liées à la Caisse régionale sont :

- des entités ayant le contrôle exclusif ou conjoint de la Caisse régionale, ou ayant une influence notable sur la Caisse régionale, directement ou indirectement ;
- des entités contrôlées par la Caisse régionale, directement ou indirectement, en contrôle exclusif ou conjoint ;
- des entités soumises à l'influence notable du Groupe ;
- des entités soumises directement ou indirectement, à un contrôle commun avec la Caisse régionale ;
- des entités sur lesquelles une personne physique, partie liée à la Caisse régionale, détient le contrôle exclusif ou conjoint, une influence notable, ou encore détient un droit de vote significatif ;
- les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi bénéficiant au personnel du Groupe ou à celui d'une de ses parties liées.

## 11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2016

Périmètre de consolidation de l'[Entité]	Méthode de consolidation	Implantation	% de contrôle		% d'intérêt	
			30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
CAISSE LOCALE ANTRAIN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ARGENTRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BAIN DE BRETAGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BECHEREL / ROMILLE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BETTON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BRUZ	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CESSON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUBOURG	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUGIRON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUNEUF	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATILLON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE COMBOURG	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DOL DE BRETAGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU PARC DES BOIS	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU TRIANGLE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE FOUGERES	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GRAND FOUGERAY	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GUICHEN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE HAUT DE BRETAGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE JANZE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LA GUERCHE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LE SEL	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LES RIVES DE LILLE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LIFFRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LOUVIGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MAURE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTAUBAN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTFORT	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MORDELLES	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE NOYAL SUR VILAINE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PACE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PAYS D'AUBIGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PIPRIAC	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEINE FOUGERES	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLELAN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEURTUIT / DINARD	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE REDON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RENNES CENTRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RETIERS	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST AUBIN DU CORMIER	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST BRICE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MALO	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MEEN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MELOIR	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE TINTENIAC	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE VITRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
FONDS DEDIE EMERAUDE CROISSANCE	Intégration globale	FRANCE	99,998	99,998	99,998	99,998
FONDS DEDIE EVERBREIZH	Intégration globale	FRANCE	99,98	99,98	99,98	99,98
FCT CREDIT HABITAT 2015 COMPARTIMENT CR836 ILLE ET VILAINE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100

### Entrées

Néant

### Sorties

Néant

Pour la détermination d'une relation entre parties liées, il faut tenir compte de toute situation ayant existée au cours de l'exercice, même si elle ne s'applique plus à la date de clôture.

Les Caisses Locales détiennent 3 267 818 parts sociales dans la Caisse régionale pour un montant de 49 834 milliers d'euros.

Les Caisses Locales détiennent également des comptes courants bloqués dans la Caisse régionale pour un montant de 117 129 milliers d'euros.

## **12. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire**

- **Participation de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie en juillet 2016**

La participation de la Caisse régionale à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie s'élève ainsi à 19,5 millions d'euros. Elle a été concrétisée par la capitalisation de l'avance en compte courant déjà réalisée.